

LES RAPPORTS SOCIÉTÉ CIVILE ET POUVOIRS PUBLICS EN EUROPE

Prague, 27–29 octobre 2005

Séminaire international co-organisé par

LE CENTRE INTERNATIONAL LEBRET–IRFED

ET EKUMENICKA AKADEMIE PRAHA



Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne, au titre de la ligne budgétaire « Mesure en faveur de la société civile ». Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

Rapport rédigé par François Bellec

SOMMAIRE

ORGANISATEURS ET PARTICIPANTS.....	3	
PROGRAMME DU SEMINAIRE.....	6	
RAPPEL DES OBJECTIFS.....	7	
I – HISTORIQUE DU SEMINAIRE		
- Une recherche engagée depuis 2001.....	9	
- Les ateliers de Chênex (France) et de Bratislava (Slovaquie).....	9	
- Synthèse des réponses au questionnaire préparatoire de Prague.....	11	
II – LA SOCIETE CIVILE ORGANISEE EN EUROPE		
- La situation en Europe centrale et orientale.....	13	
- En Tchéquie, quatre exemples d'action associative.....	14	
- Le cas de l'Europe du Sud-Est.....	18	
- La situation en Europe occidentale.....	19	
- Le Pacte européen de stabilité.....	20	
III – RECHERCHE DE SYNERGIE ASSOCIATIONS-SYNDICATS		
- Les difficultés rencontrées dans les pays de l'ancien bloc communiste.....	22	
- Les défis à relever pour une meilleure synergie associations/syndicats.....	23	
IV – REGARDS CROISÉS SUR LA SOCIETE CIVILE DES AUTRES CONTINENTS		
- Amérique Latine : développement local et citoyenneté.....	25	
- Moyen-Orient : dialogue des cultures et des civilisations.....	26	
- Asie : dialogue interreligieux et engagement social.....	28	
- Afrique : gouvernance participative locale.....	30	
- Points d'attention pour la société civile européenne.....	32	
V – DEFIS QUI SE POSENT A LA SOCIETE CIVILE		
- L'éthique de l'action.....	34	
- La démocratie participative.....	35	
- Le travail en réseaux et la transnationalité.....	36	
VI – L'APRES PRAGUE : DES PERSPECTIVES D'ACTION COMMUNE.....		38
VII – CONCLUSIONS.....		40
Annexes : La revue internationale <i>Foi et développement</i>		
Liste des participants		
Questionnaire pour la rédaction de fiches d'expérience des participants		
Tableau de synthèse des fiches d'expérience des participants		

ORGANISATEURS

Le Centre International Lebret-Irfed

Le Centre International Lebret-Irfed, dont le siège est en France, se définit d'une part comme un réseau de personnes, acteurs de développement, porteurs de multiples enracinements culturels et spirituels, d'autre part comme un lieu de recherche appliquée sur l'économie humaine. Sa démarche repose sur une constante : la nécessaire participation des populations à leur devenir économique, social et culturel.

Le Centre Lebret-Irfed a pour objectif de vérifier, rechercher et proposer des pistes de réflexion et d'action pour un développement équilibré, solidaire et durable, rétablissant l'homme au centre du progrès et de tout développement, selon les deux axes définis par Louis-Joseph Lebret : « *le développement de tout l'homme et de tous les hommes* ».

Par l'organisation de séminaires, le Centre facilite des échanges entre acteurs de développement trop souvent éloignés par les différences ethniques, sociales, culturelles ou religieuses. Sa publication mensuelle *Foi et développement* permet aux membres du réseau de s'exprimer et de témoigner de ces échanges.

Au programme 2003–2006, le Centre Lebret-Irfed se propose de réaliser, avec les membres de son réseau, un séminaire dans chaque grande région du monde en lien avec les préoccupations dominantes des partenaires de la région concernée. Il s'efforce, en outre, de créer des passerelles entre les activités internationales et locales.

Ekumenicka Akademie Praha

Ekumenicka Akademie Praha est une association indépendante de la République tchèque qui organise des séminaires, des conférences et des ateliers sur des questions concernant la culture, la politique, la justice sociale, le développement durable, la solidarité Nord-Sud, les Eglises et la société.

L'association travaille, en réseaux et en partenariat, avec des institutions au niveau national, régional (Europe centrale et orientale) ainsi qu'au niveau international. Dans certains cas, elle participe à des campagnes d'opinion comme « La Tchéquie contre la pauvreté » ou « Le commerce des femmes », à des actions de plaidoyer et entreprend des projets de recherche.

Ekumenicka Akademie Praha est membre de l'Association œcuménique des Académies et des Centres laïques en Europe, un des membres fondateurs du Forum tchèque pour la coopération au développement (FORS) des Organisations non gouvernementales de développement.

Ekumenicka Akademie a acquis beaucoup de compétences dans plusieurs domaines. Elle a aussi élargi ses contacts nationaux et internationaux avec des partenaires dans la société civile et dans les Eglises. D'autres institutions et les pouvoirs publics s'intéressent de plus en plus à son travail. Tout cela englobe un potentiel de développement qui s'avère unique dans les pays de l'Est de l'Europe : « *Nous pouvons nous permettre de dire que nous avons joué un rôle pionnier en amenant à la même table des partenaires qui autrement ne se seraient pas rencontrés* ».

Personnes responsables de l'organisation du séminaire :

Jiri Silny pour Ekumenicka Akademie Praha

Mathilde Le Tourneur, Marlyse Thommen et Sergio Regazzoni pour le Centre Lebret-Irfed

PARTICIPANTS

Afin de réunir les meilleures conditions pour impulser une véritable force de proposition pour l'avenir de la société civile en Europe, le séminaire de Prague avait décidé de réunir un nombre limité de participants. Même si, pour des raisons logistiques, un certain nombre de pays n'ont pu être représentés, le panel s'est avéré satisfaisant.

Pays représentés

- Slovaquie
- Tchéquie
- Roumanie
- Autriche
- Allemagne
- Finlande
- Portugal
- Belgique
- France
- Suisse
- Liban
- Inde
- Réseau Amérique latine et Caraïbes

Pays excusés

- Slovénie
- Italie
- Hongrie
- Bulgarie
- Vietnam
- Réseau Afrique Australe

Sont également intervenus lors de ce séminaire :

- Docteur Erhard Busek, coordinateur spécial du Pacte européen de stabilité pour le sud-est européen,
- Henri Lourdelle, conseiller de la Confédération européenne des syndicats,

PROGRAMME DU SÉMINAIRE

26 octobre

Accueil à l'hôtel Olsanka de Prague où se tient le séminaire et présentation informelle des participants selon leur heure d'arrivée

27 octobre

- 8h30-9h - Accueil des participants
- 9h-10h - Ouverture, présentation des objectifs
- 10h-10h30 - Présentation des visites d'immersion à Prague
- 10h30-15h - Visites d'immersion en groupes
- 15 h-16h - Présentation synthétique des contributions écrites des participants
- 16h30-18h - Débat et mise en perspective des défis
- 20h - Soirée festive Rytmy Afriky

28 octobre

- 9h-10h30 Panel et débat sur le rapport société civile et pouvoirs publics sous l'angle européen
- 11h-12h30 Panel et débat sur le rapport société civile et pouvoirs publics sous l'angle international (présentation d'expériences africaine et latino-américaine)
- 12h30-14h Repas
- 14h-14h30 Travaux de groupes sur les défis mis en lumière dans les travaux des deux premières journées
- 14h30-15h30 Débat
- 16h-18h Intervention du Dr. Erhard Busek, coordinateur spécial du Pacte européen de stabilité pour le sud-est européen : société civile et transformation en Europe centrale et Balkans
- 18h-18h30 Restitution des travaux de groupes en plénière

29 octobre

- 9h-10h Mise en réseau et processus d'action au niveau européen, pratiques et leçons à tirer des autres réseaux continentaux (présentation de processus en Asie du Sud et au Moyen-Orient)
- 10h30-12h Travaux de groupes : quelle perspective d'action commune après le séminaire ?
- 12h-14h Repas
- 14h-16h Débat sur les perspectives d'actions communes en Europe
- 16h30-17h30 Rapport et conclusions

RAPPEL DES OBJECTIFS

Nul ne peut contester que la construction économique et politique de l'Europe ait accompli ces dernières années des avancées considérables. L'entrée de dix nouveaux pays dans l'Union et l'aspiration de quelques autres à y être intégrés témoignent de l'intérêt qu'elle suscite auprès des nations.

Pourtant, après le rejet de la Constitution, au printemps 2005, par la France et les Pays-Bas et l'incertitude des consultations à venir dans d'autres pays, force est de constater que l'Europe politique est aujourd'hui dans l'impasse. Les causes de ce blocage sont diverses. Parmi elles, il en est une qui ne doit pas être sous-estimée à savoir la faiblesse de participation de la société civile européenne aux débats et aux décisions prises par les institutions de l'Union.

Le retard à ce niveau est en effet patent et il est inutile d'espérer une avancée significative tant que les citoyens européens resteront en dehors de cette construction qui les concerne au plus haut point. Ce retard affecte à la fois le développement économique de l'Europe et surtout son avancée démocratique. Qui oserait en effet prétendre qu'on puisse construire une Union réellement démocratique sans mobilisation des citoyens dans tous les secteurs de la vie en société, qu'ils soient économiques, politiques, sociaux ou culturels ?

Une des difficultés à construire une société civile européenne organisée réside dans l'histoire de l'Europe et dans une séparation en deux blocs, séparation qui l'a durablement marquée au cours des longues années de la Guerre froide. Les populations anciennement de l'Est et de l'Ouest de l'Europe se méconnaissent encore largement et manifestent des peurs les unes à l'égard des autres, allant même jusqu'à se voir réciproquement comme une

menace par rapport à l'émigration et à l'emploi, entre autres.

A cela s'ajoute une autre difficulté, celle d'ancrer le débat européen dans les problématiques locales auxquelles sont confrontés les acteurs de terrain des différents pays de l'Europe. Dans ce contexte, les citoyens européens éprouvent des difficultés à percevoir, au quotidien, l'utilité de la construction d'une société civile européenne capable d'être un interlocuteur pertinent face aux institutions et pouvoirs publics concernés. Leur demande de proximité, de transparence et de participation trouve difficilement les canaux adéquats et efficaces pour s'exprimer. Cela ne peut que générer des frustrations et du découragement de la part des citoyens.

Pourtant nombre d'acteurs sociaux développent de multiples formes d'organisation de la société civile, porteuses d'expressions d'une grande diversité, éventuellement partielles, ponctuelles ou mal articulées au global, mais qui méritent d'être connues, communiquées, confrontées. Ces expériences peuvent être lues comme prometteuses de la construction d'une Europe des citoyens, faisant émerger avec ceux-ci une société civile organisée, capable de peser sur les institutions démocratiques et d'être prise en compte par elles à tous les niveaux.

Partant de ces constatations, le séminaire de Prague s'est donné deux objectifs :

Un objectif global

Contribuer à l'amélioration et au renforcement des processus démocratiques au sein de l'Union européenne en favorisant le dialogue et la compréhension entre société civile et institutions.

Des objectifs spécifiques

- faciliter la rencontre d'acteurs de la société civile des différentes composantes de l'Europe en vue de surmonter les peurs et les méconnaissances entre populations

- systématiser les expériences locales, notamment dans les zones transfrontalières, favorisant le véritable exercice de la démocratie par des groupes de populations au sein de l'Europe

- valoriser et renforcer la parole des acteurs sociaux dans le processus de construction d'une société civile européenne

- diffuser les expériences et les outils pédagogiques et méthodologiques mis en place dans le cadre du séminaire pour un public élargi dans chacun des pays impliqués.

I - HISTORIQUE DU SÉMINAIRE

Une recherche engagée depuis 2001

Depuis 2001¹, le Centre Lebret² s'attache à préparer et à réaliser avec ses membres ou avec des réseaux de partenaires des rencontres sur les thèmes du *Dialogue des civilisations et/ou des Rapports entre société civile et pouvoirs publics*. C'est ainsi que des séminaires se sont déroulés dans quelques grandes régions du monde : (Corne de l'Afrique, Moyen Orient, Sud Asiatique) ou sont en cours de préparation (Afrique australe, Amérique Latine et Caraïbes).

L'hypothèse d'une réalisation en Europe, dans le cadre de ce projet global, avait été présentée au cours d'un séminaire organisé en février 2004 par un autre réseau européen (Inter-Citizen Conference) dans le cadre de l'Europahaus du Burgenland à Eisenstadt en Autriche. Un petit groupe de personnes d'Autriche, de Hongrie, de Slovaquie et de France avait alors manifesté son intérêt et travaillé sur place à l'élaboration d'un avant-projet. Des personnes d'autres pays (Tchéquie, Bulgarie, Roumanie, Belgique, Portugal) se sont jointes ensuite.

Pour préparer le séminaire proprement dit – tant du point de vue de la connaissance mutuelle des participants que du point de vue des contenus à débattre - deux ateliers ont eu lieu. Le premier à Chênex en Savoie (sur la frontière entre la France et la Suisse) en janvier 2005, le second à Bratislava (Slovaquie) en juin de la même année. Ces deux rencontres étaient

indispensables pour que le séminaire de Prague ait quelque chance de succès.

Méthodologie de la préparation

Pour préparer les deux ateliers et le séminaire, un questionnaire préparatoire (Annexe 3) avait été envoyé à un certain nombre de porteurs de processus d'actions susceptibles de participer. Bien que les textes reçus n'aient pas toujours correspondu à la logique des questions posées, une synthèse présente ces contributions dans une grille de lecture transversale (Annexe 4). Par ailleurs, un résumé de trois à quatre pages de chaque expérience a été remis à tous les invités au séminaire dans le dossier du participant.

L'atelier de Chênex (France)

Des représentants de la société civile de Hongrie, Tchéquie, Slovaquie, Bulgarie, Roumanie participaient à cette rencontre aux côtés de représentants de l'antenne du Centre Lebret de Haute-Savoie. Nous n'entrerons pas ici dans l'exposé des situations et des actions, diverses selon les contextes nationaux et l'histoire des pays. Nous nous contenterons de rassembler les points principaux apparus lors des débats.

L'apport de l'antenne du Centre Lebret de Savoie, dont l'action se focalise surtout sur les questions transfrontalières France-Suisse (plus exactement Savoie-Genève), laisse apparaître que les rapports entre société civile et pouvoirs publics sont tributaires des héritages et des évolutions historiques et culturels qui varient de pays à pays. Ils sont sous-tendus par les compréhensions que les uns et les autres ont de la démocratie : démocratie ascendante en Suisse, descendante en France.

¹ En octobre 2001, en partenariat avec la Commission Economique pour l'Afrique, le Centre Lebret a organisé à Addis Abeba en Ethiopie un séminaire intitulé : *Société civile, développement local et mondialisation – Le cas des Pays les moins avancés (PMA)*.

² Le Centre Lebret est devenu Centre International Lebret-Irled en juin 2004 à la suite d'un processus de fusion.

Partant de là, un certain nombre de questions a été soulevé. La démocratie n'est-elle qu'un instrument utilisé par les politiques pour gagner électoralement une majorité, le pouvoir étant ensuite entièrement délégué ? Dans les rapports entre sociétés civiles et pouvoirs publics où se situe l'acteur économique ? Où est le lien entre l'économie, la politique et la recherche de la justice sociale ? Pour répondre à ces questions, une démarche militante en vue de construire une démocratie plus proche des citoyens a été fortement souhaitée.

Les autres participants (notamment de Slovaquie, de Hongrie et de Bulgarie) ont fait apparaître en priorité le besoin d'approfondir les problèmes et questions posés par les populations migrantes, les minorités, leurs droits et l'application de ceux-ci dans les différents pays. Il en ressort que la question du dialogue interculturel – autre centre d'intérêt du Centre International Lebret-Irfed – est à associer à la réflexion sur les rapports entre la société civile et les pouvoirs publics en Europe.

L'atelier de Bratislava (Slovaquie)

Cette rencontre, réunissant à nouveau des participants de Hongrie, Tchéquie, Slovaquie, Roumanie, France, a été marquée de l'empreinte des différences de régimes politiques qu'ont vécus les peuples de l'Est et de l'Ouest pendant la Guerre froide et jusqu'à la chute du mur de Berlin : hégémonie étrangère et privation de démocratie. Les souffrances sont loin d'être effacées à l'Est et les méconnaissances mutuelles restent grandes.

Tandis qu'en Roumanie les efforts entrepris pour reconquérir les fondements philosophiques du changement social permettent la formation de leaders d'opinion publique et l'émancipation de la société civile, le témoignage de la Slovaquie illustre la difficulté pour les individus et pour la société civile organisée

d'avoir prise sur les responsables politiques et l'administration en raison de la corruption qui sévit.

Durant l'atelier, deux exercices ont servi de support à la confrontation. L'un a consisté à présenter et discuter les cinq convictions fondamentales de l'héritage de Lebret :

- l'être humain est à la source et au cœur de tout développement
- la participation démocratique est essentielle
- le lien entre le local et le mondial est indispensable
- l'ouverture au dialogue social est capitale
- la rencontre avec les autres cultures est vecteur incontournable de paix et de développement.

Après débat, les participants ont manifesté leur accord sur ces cinq points et les ont adoptés comme points de repère communs. Une proposition complémentaire a été faite concernant le respect des droits de l'homme dans toutes ses dimensions.

L'autre exercice avait pour visée d'arracher les participants à leur contexte immédiat pour tenter de faciliter une projection dans l'Europe de leurs rêves en faisant appel à l'imaginaire et à l'utopie. Les résultats ont été regroupés sous trois rubriques : vie quotidienne, environnement et écologie ; construction politique et démocratie ; relations internationales et vie sociale.

Evaluation de ces deux ateliers

Les participants ont enregistré une progression significative du premier atelier au second en termes de connaissance des personnes, des réalités, des organisations et des actions entreprises. Ils ont affirmé le désir de continuer la réflexion entamée et le besoin d'approfondir les problématiques. Ils ont souhaité trouver des possibilités de coopération concrète, d'envisager des projets communs, voire des propositions

en vue d'un futur programme sur la société civile transnationale.

Il faut cependant constater que les actions rapportées par les participants se sont situées davantage dans le cadre du renforcement des sociétés civiles que dans celui de l'analyse des rapports entre sociétés civiles et pouvoirs publics. D'autre part, les contributions ont fait peu, ou pas du tout, apparaître les valeurs véhiculées, les motivations et aussi les échecs, les questions, les hésitations et les tâtonnements.

Ensuite, deux autres processus d'action ont pu être recueillis en provenance respectivement de Belgique et du Portugal. Un ensemble de huit contributions ont ainsi servi de base aux réflexions des deux ateliers et du séminaire.

Synthèse des réponses au questionnaire préparatoire de Prague

Yves Berthelot, président du Centre Lebret-Irled, résume les principaux points qui se dégagent des réponses au questionnaire et suggère aux participants du séminaire de Prague quelques pistes de réflexion et d'action.

L'examen des contributions fait apparaître des expériences conduites dans des contextes historiques et culturels différents, visant des objectifs et des publics différents. Elles ont des ambitions nationales ou locales qui sont menées selon des méthodes différentes. Ces différences ne sont pas un obstacle au dialogue mais au contraire une source d'inspiration et de richesse.

Faire des différences une richesse

Les contributions illustrent trois modes d'action et d'objectifs des Organisations de la société civile (OSC). Dans chacun des cas, elles peuvent coopérer avec les autorités, s'opposer à elles ou chercher à faire évoluer leurs politiques et leurs comportements.

Ces objectifs, qui peuvent être poursuivis simultanément ou séparément, se résument ainsi :

- sensibilisation de l'opinion à un problème ou à une cause
- plaidoyer auprès des autorités locales, nationales ou internationales afin de faire évoluer les politiques ou respecter le droit
- appui à une communauté ou à des individus.

Une réflexion sur ce que sont les OSC serait utile.

Faire usage du droit

Certaines contributions soulignent l'importance des législations qui donnent aux OSC le droit d'exister et d'agir au grand jour. Ce droit est maintenant formellement inscrit dans les constitutions de la plupart des pays d'Europe. Il n'est pas pour autant spontanément respecté par les pouvoirs publics ni utilisé par les citoyens dont beaucoup se limitent à satisfaire leurs besoins individuels.

Plus généralement, les droits individuels et politiques comme les droits économiques, sociaux et culturels sont reconnus par la plupart des pays et beaucoup ont adapté leur système législatif en conséquence. Mais ces droits ne sont qu'imparfaitement respectés et le seront d'autant moins que la société civile ne réclame pas leur application.

Il serait judicieux d'approfondir les points suivants :

- Les droits s'érodent si on n'en fait pas usage. Les OSC ont la responsabilité d'encourager et d'aider les citoyens à faire usage de leurs droits et à assumer leurs responsabilités.
- Dans les pays où les droits et devoirs des différents acteurs (autorités locales, entreprises et OSC) ne sont pas clarifiés dans les règles et institutions, les OSC ont à faire pression sur les autorités en s'appuyant notamment sur les pratiques en vigueur dans d'autres pays.

Etre compétent et attentif

Soutenir une communauté ou un individu, former des individus, discuter l'aménagement d'un quartier ou d'une région, mener une campagne d'opinion ou faire du lobbying auprès des autorités requièrent engagement, compétence, capacité d'écoute et de négociation.

Les contributions soulignent le fait que les autorités n'écoutent pas et que les fonctionnaires refusent des solutions proposées par la population auxquelles ils n'auraient pas pensé eux-mêmes. Les contributions omettent de dire qu'il arrive aussi aux OSC de ne pas écouter ce que veulent les personnes ou communautés qu'elles appuient et d'imposer leur solution.

D'où la nécessité de discuter des pratiques et des conditions de réussite de l'action et de la relation avec les autorités:

- importance d'un objectif clair correspondant à un besoin, à la fois pour mobiliser des adhérents et pour avoir un impact sur les autorités
- importance d'une bonne analyse du contexte politique, économique et social
- nécessité de s'informer et se former, notamment au dialogue avec les autorités.

Garder une éthique

Les politiques et l'Etat utilisent éventuellement les OSC dont les buts servent leurs intérêts ou pour conduire des actions qu'ils jugent préférable de déléguer. Ceci est en soi tout à fait acceptable pour autant que les OSC concernées restent fidèles à leurs principes et objectifs. Ceci ne va pas de soi quand est en jeu la notoriété de l'OSC ou ses ressources financières.

Sur ce point, il serait utile d'échanger les expériences sur :

- les questions d'éthique dans les relations avec les autorités et les politiciens.
- les GONGO (*Governmental NGO* : ONG gouvernementales)
- l'accès aux financements internationaux.

Poursuivre la réflexion et l'action

Une rencontre pour stimulante qu'elle soit ne laisse pas de trace s'il n'y a pas de suivi. Le minimum est un compte-rendu. Plus ambitieuse serait l'élaboration d'outils théoriques et méthodologiques sur le dialogue entre société civile et pouvoirs publics.

En outre, il semble souhaitable que le dialogue commencé à l'occasion de la préparation de Prague et de la réunion elle-même se poursuive au sein du réseau d'Organisations de la société civile (OSC) qui s'est constitué à cette occasion. Les participants pourraient convenir de pérenniser ce réseau et d'élaborer les principes que les membres du réseau partageraient entre eux et avec d'autres OSC d'Europe et du monde.

Les participants pourraient discuter du suivi de la réunion et de la constitution d'un réseau. Ce qui implique un échange sur ce qui constitue un réseau, ce qui relie les membres entre eux et comment l'animer.

II – LA SOCIÉTÉ CIVILE ORGANISÉE EN EUROPE

Parler de façon exhaustive de la société civile en Europe suppose des moyens d'investigation et d'étude qui dépassent les compétences de ce séminaire. L'objectif visé ici n'est pas celui-là. Il s'agit, à partir d'un panel d'associations partageant les mêmes valeurs et représentatives des réalités de plusieurs pays d'Europe, d'appréhender les avancées et les obstacles à l'édification d'une société civile en mesure de dialoguer avec les pouvoirs publics et de peser sur les orientations et les décisions politiques la concernant.

Situation en Europe centrale et orientale

Lors de l'ouverture du séminaire, Jiri Silny, directeur d'Ekumenicka Akademie Praha, rappelle les difficultés liées à l'avancée de la société civile dans les pays d'Europe centrale et orientale depuis la fin du communisme. Le processus de changement a été complexe et l'intégration à l'Union européenne s'est faite lentement à cause des disparités économiques et des intérêts propres à chaque pays. De ce fait la transition démocratique est loin d'être achevée partout.

Si l'on prend le cas de l'ancienne Tchécoslovaquie, la partition du pays, même si elle s'est opérée d'une manière pacifique, a eu un impact négatif parmi la population. Par la suite, l'économie s'est adaptée à la mondialisation néolibérale sans se soucier du développement social. Les gens se sont fait piéger. *« Le manque de transparence des réformes économiques, la privatisation des entreprises et du marché n'ont pas fait l'objet de l'attention du public qui se concentrait surtout sur les changements*

politiques, regrette Jiri. Le processus de démocratisation est marginalisé car la mondialisation libérale entraîne « l'économisation » et favorise le consumérisme ».

D'autre part, la culture du marché exerce un certain contrôle sur la société civile et contrecarre les relations avec l'Etat conçues dans une perspective de recherche de l'intérêt commun. *« Pourtant aucun des grands défis actuels ne peut être relevé sans participation de la société civile, insiste Jiri. Toute la population doit se sentir impliquée dans la construction d'une vie digne pour tous afin d'éviter que des îlots d'aisance existent à côté de secteurs entiers de pauvreté ».* Et cette pauvreté ressemble de plus en plus à celle des pays du Sud. *« Le processus d'appauvrissement des pays de l'ancien bloc communiste se rapproche de celui qui affecte les pays du tiers monde ».*

La question essentielle qui se pose est celle de la place et du rôle que doivent jouer les citoyens mais aussi les institutions. *« Le citoyen ne se réduit pas à un électeur qui vote tous les quatre ans, dénonce Peter Marianek de l'association slovaque Hnutie Human. L'Etat n'est pas fait pour dicter aux citoyens ce qu'ils doivent faire. Nous ne voulons pas d'un « Etat divinité » qui contrôle les gens dans toutes leurs activités. Nous voulons un citoyen souverain dans une démocratie réelle. Un citoyen qui se sente responsable de la qualité et de l'éthique des pouvoirs publics ».*

En République tchèque, Jiri Silny constate, malgré tout, des avancées de la citoyenneté, en particulier chez les jeunes. Ces derniers mesurent davantage l'ampleur et la gravité des questions qui se posent aujourd'hui et portent aussi plus d'intérêt au développement du tiers monde. Jiri y voit un des fruits du travail des asso-

ciations. Autre exemple : le bon accueil que reçoit de la part du public tchèque la promotion, par son association, du commerce équitable en faveur des populations du Sud.

Pour appréhender l'action des organisations de la société civile tchèque, Ekumenicka Akademie Praha a proposé aux participants du séminaire de Prague des visites d'immersion auprès d'associations tchèques. Ces rencontres ont permis d'avoir une première approche de l'action de la société civile organisée en Tchéquie. Quatre visites étaient programmées :

- Le secteur coopératif
- Une association de Roms
- L'action avec les exclus et les sans domicile fixe
- Le mouvement environnemental

Le secteur coopératif

Le secteur coopératif tchèque a connu un essor important entre les deux guerres mondiales (1918-1945). C'est l'époque de l'explosion du nombre de coopératives qui sont de nature très différente (crédit, consommation, production, culture, etc.). Les coopératives culturelles en particulier sont une des spécificités du mouvement à cette époque (le théâtre national de Prague, par exemple, est créé sous forme de coopérative). Cet élargissement à ce type de secteurs s'explique sans doute par le fait que le mouvement est en grande partie impulsé par l'élite intellectuelle du pays.

Le mouvement est interrompu entre 1945 et 1989 à cause de la guerre et de l'Occupation. Jusqu'en 1948, le mouvement est soit soumis au contrôle du régime nazi, soit interdit. Par voie de conséquence, beaucoup de coopératives entrent dans la résistance. A partir de 1948, le mouvement coopératif fait même partie de l'économie socialiste. On constate un assouplissement vers plus de démocratie en 1968 (Printemps de

Prague) mais cette période se termine rapidement avec l'entrée de l'armée soviétique.

A partir de 1989, avec l'effondrement du bloc communiste, une nouvelle période d'indépendance et de démocratisation s'ouvre pour le mouvement coopératif.

Aujourd'hui, le mouvement coopératif tchèque se caractérise par un certain nombre d'avancées :

- L'indépendance du mouvement : depuis 1990, le mouvement coopératif n'est plus soumis au contrôle de l'Etat. Cette indépendance est rendue effective par l'indépendance de la propriété des coopératives.
- La mise en fédération des coopératives : une association regroupe aujourd'hui la quasi-totalité des coopératives tchèques. Elle rassemble ainsi plus d'un million d'adhérents et cent mille employés. Elle organise des forums et développe les contacts interpersonnels, au niveau national mais aussi avec le souci d'une ouverture internationale.

Cependant, le secteur coopératif se heurte aussi à des obstacles :

- Une réputation ternie : pour beaucoup, il reste une composante du système économique totalitaire auquel il avait été contraint de se soumettre pendant la période de l'Occupation. De plus, il a souffert du discrédit des coopératives agricoles, qui n'ont pu faire face à la concurrence des grosses productions, et des dérives de certaines fractions du mouvement telles que certaines coopératives de crédit qui, en se mettant en faillite, ont ruiné les adhérents qui leur avait confié leur épargne.
- L'obstacle du néolibéralisme : l'ouverture de l'économie tchèque à la concurrence, tout particulièrement depuis son entrée dans l'Union européenne, rend difficile la compétitivité des coopératives. Les coopératives devant se soumettre à la

même législation que les entreprises privées, il leur est de plus en plus difficile de survivre.

- La difficulté de dialogue avec les pouvoirs publics : le gouvernement nie le fait que les coopératives ne se réduisent pas à leur seule fonction économique mais qu'elles ont aussi une utilité sociale. Par exemple : l'embauche de handicapés, de personnes en situation de précarité, etc. n'est pas du tout prise en compte par les pouvoirs publics. Des actions de plaidoyer sont engagées depuis 1990 pour faire évoluer la législation et créer une loi régulant de manière spécifique le secteur des coopératives. Ces actions n'ayant jamais abouti, le mouvement coopératif se trouve aujourd'hui très discriminé vis-à-vis des entreprises privées.

Cela étant, le secteur coopératif entend d'une part continuer le plaidoyer pour créer une nouvelle législation, d'autre part transformer les coopératives sous forme d'organisation à but non lucratif. Une évolution actuelle qui se manifeste dans les domaines culturel, sanitaire, scolaire...

Une association de Roms

Les populations roms sont quelque 5 millions en Europe et ont toutes les caractéristiques d'une nation -dont la langue- mais n'ont pas de territoire propre. Leur situation dans les pays d'Europe de l'Est s'est plutôt détériorée depuis la chute du communisme, car celle-ci a eu pour conséquence l'abandon du principe d'un travail pour tous. Le taux de chômage les concernant peut varier selon les pays de 50 à 80 %.

Si leurs conditions sont en général très mauvaises dans la plupart des pays d'Europe ils jouissent en Tchéquie - où ils ont abandonné le nomadisme - de la reconnaissance du statut de minorité

nationale et à ce titre peuvent élire des députés à l'Assemblée nationale.

Athinganoi est une association de Roms pour les Roms. Son rôle est de permettre aux Roms en Tchéquie de se former, de prendre part au développement économique, de bénéficier de tous les droits des citoyens ordinaires.

Le problème de la formation, auquel l'association attache la plus grande importance, commence dès l'âge de l'école primaire mais devient plus important à 14 ans, âge auquel la tradition Rom veut que les enfants commencent à travailler. Une loi prohibant les mariages précoces a permis de protéger les filles et de ne pas leur interdire la poursuite des études.

Les moyens qu'utilise Athinganoi pour atteindre ces objectifs sont entre autres:

- l'information des étudiants Roms sur les aides financières dont ils peuvent être bénéficiaires
- l'aide à la constitution des dossiers de demande de bourse
- l'information sur les opportunités de formation en Tchéquie et à l'étranger
- le développement d'une base de données sur les recherches académiques et les publications concernant les Roms
- la tenue d'une librairie et médiathèque spécialisée sur tout ce qui concerne les Roms
- des relations avec les organisations s'occupant des droits de l'homme et de la minorité Rom
- la mise en relation de tous les Roms faisant des études supérieures afin qu'ils s'encouragent mutuellement.

L'association veut jouer aussi sur l'effet exemple de ceux qui ont réussi pour motiver la population Rom.

L'action avec les exclus et les sans domicile fixe

A Prague vivent actuellement environ 3500 personnes sans domicile fixe et toutes les

structures d'accueil réunies ne disposent que de 700 lits. A côté de l'Armée du Salut, les autres entités importantes sont, d'un côté un Foyer Espoir (Caritas) et de l'autre la ville de Prague. Dans le public accueilli on dénombre à peu près 25% de Pragois, 10% de Slovaques (en Slovaquie il n'y a pas de politique en faveur des personnes sans domicile fixe), 4% d'autres étrangers et le reste serait composé de gens venant de province. Au total il y a 114 structures d'accueil en Tchéquie.

L'Armée du salut a été créée une première fois en 1919 et supprimée en 1952. Elle a été re-créeée en 1990 et, jusqu'en 1992, c'était la seule structure pouvant accueillir des exclus. Actuellement elle dispose de 11 structures d'accueil réparties dans neuf villes du pays, dont 7 pour adultes, 3 pour des mères célibataires et une pour des retraités.

L'Armée du salut de Tchéquie est rattachée à celle d'Amsterdam qui l'a aidée à démarrer et qui a assuré son financement jusqu'à il y a quatre ans. Maintenant l'Armée du salut de Tchéquie doit rechercher des ressources propres.

Prague dispose de la plus grande structure d'Armée du salut disponible en Europe. Elle a une capacité de 220 lits et accueille environ 2000 personnes par an. Elle dispose d'un centre d'accueil de jour. Les hébergés de nuit déjeunent et repartent dans la rue à partir de 7 h. L'hébergement est gratuit et ceux qui le peuvent donnent 10 couronnes. Les personnes savent qu'elles peuvent rester de trois à sept nuits consécutives. A partir de la dixième, il faut redemander l'accès. Pour le public (composé en grande partie de femmes, de retraités, de handicapés physiques et mentaux) c'est une aide incontestable à la survie.

Chaque personne qui se présente est reçue par un travailleur social de l'Armée du salut qui envisage avec elle ce qu'elle

peut faire compte tenu de sa situation. L'exigence fixée est de faire les démarches pour obtenir des papiers (soit s'immatriculer à la sécurité sociale et auprès des services de l'emploi) et d'aller à la recherche de petits boulots et de ressources. Les personnes qui s'y mettent peuvent obtenir la régularisation de leur situation en six semaines. Dans la mesure où elles y parviennent, elles peuvent aspirer à passer d'un grand dortoir à une chambre de six. Dès lors, elles participent financièrement.

Un certain nombre de personnes arrivent à restructurer leur vie et postulent à ce moment là pour une chambre seule avec un séjour de longue durée dans l'attente de retrouver une chambre ou un logement. Les retraités sont ceux qui retrouvent le moins bien à se reloger à l'extérieur.

L'association est aidée par un certain nombre de bénévoles qui donnent des coups de main en dehors de leur travail : médecins, anciens étudiants ayant effectué un stage...

Au niveau des relations avec les pouvoirs publics, l'Armée du salut fait partie d'une association de structures d'accueil qui négocie avec le gouvernement, la ville de Prague, les mairies d'arrondissement et les autres mairies. La situation de Prague est spéciale car la ville connaît une permanente crise du logement.

La mairie de Prague reconnaît le travail fourni par les organisations et n'hésite pas à les subventionner. Les pouvoirs publics savent que ces organisations réalisent une tâche irremplaçable en matière de prévention de la criminalité, de la délinquance et de lutte contre les maladies transmissibles.

Ces organisations produisent aussi des études, des rapports sur la situation et proposent des solutions. Une des grandes difficultés est que la législation en vigueur ne prévoit pas de logements sociaux. C'est pourquoi, les associations demandent que l'on légifère sur cette question. Il

est très difficile pour les personnes ayant connu une situation de sans domicile fixe de trouver à se reloger, en raison du manque de pouvoir d'achat et de la discrimination en matière de location.

Le mouvement environnemental

L'association Zeleny kruh (Cercle vert) est membre du réseau Hnuti Duha, fondé en 1989 dans la ville de Brno. C'est une organisation nationale qui a une grande influence en République tchèque. En 1994, elle devient membre de *Friends of the Earth international* (les Amis de la Terre).

Zeleny kruh développe son activité dans quatre domaines : l'énergie, les forêts, les mines et les finances publiques (contrôle de l'utilisation des fonds européens).

Au niveau de l'énergie, l'association lutte pour mettre un terme à la production de l'énergie nucléaire. Elle se prononce en faveur des économies d'énergie et pour une combinaison de la production d'électricité avec des énergies alternatives renouvelables.

En ce qui concerne les forêts, l'association milite pour une politique de reforestation et de sauvegarde des espaces boisés naturels. Les règles fixées par l'Union européenne en matière de protection de l'environnement sont loin d'être respectées.

Pour ce qui est des mines, la prospection et l'exploitation de l'or cause des dégâts considérables à l'environnement, de même que l'exploitation intensive du charbon. L'association dénonce les pratiques du service public d'électricité qui exploite des centrales à charbon et exporte 40% de sa production.

A cela s'ajoute une lutte pour la survie du réseau ferroviaire. L'Etat veut procéder, en effet, à la fermeture d'un certain nombre de petites lignes de chemin de fer considérées comme déficitaires. Ce problème suscite une controverse en Bohême centrale. Le bus est moins cher que le train et a la préférence du Parti populiste à la tête des régions. En outre, après 1989, profitant de la privatisation générale ambiante, les compagnies transnationales d'Australie et du Canada ont investi ce secteur.

Grâce à son site web, à ses conférences, ses publications, l'association contribue à l'éveil des consciences dans l'ensemble du pays (elle dispose d'une représentation dans chacune des 14 régions). Elle mène aussi des actions de lobbying auprès du gouvernement central, des responsables locaux et du parti *Green* (Vert). L'action est souvent difficile du fait des tensions entre les forces politiques en présence (sociaux démocrates, conservateurs, anciens communistes) qui utilisent les sujets environnementaux en fonction des batailles et échéances politiques nationales. Il existe une procédure légale qui permet l'accès public à la prise de décision mais la pression pour la limiter est forte.

Durant l'ancien régime, les environnementalistes étaient pourchassés. A présent, la situation a beaucoup changé mais le gouvernement actuel a tendance à considérer les organisations de la société civile comme aussi dangereuses qu'à l'époque communiste. De ce fait, les relations avec les pouvoirs publics sont tendues. Et le parti Green, auprès duquel l'association Zeleny kruh intervient pour qu'il prenne en compte ses revendications, s'avère n'avoir aucun poids au sein du Parlement. Ce qui n'empêche pas le mouvement environnementaliste d'avoir la faveur de l'opinion publique en Tchéquie.

Situation en Europe du Sud-Est

Dans les Balkans, l'évolution de la société civile est confrontée à des obstacles qui tiennent non seulement à l'ancien régime communiste mais aussi à l'histoire et la culture de ces pays. Pour ces populations, le concept de société civile ne veut pas dire grand-chose et en outre, dans certains pays, l'Etat est quasi inexistant. Il est donc indispensable d'étudier et d'analyser en profondeur les difficultés auxquelles ces peuples sont confrontés pour leur permettre de progresser vers une véritable démocratie.

Christine Von Kohl, responsable de l'association Balkan Dialog en Autriche, journaliste indépendante et engagée dans cette région, porte un regard réaliste sur la situation de ces pays. « *Bruxelles a fixé des critères pour l'entrée dans l'Union des pays de l'ex-Bloc soviétique, pays qui ont été contrôlés et réglementés pendant des années. Ce n'était évidemment pas le régime que ces populations auraient souhaité. Le rôle de l'Etat pas plus que celui de la société civile n'a jamais été défini. En conséquence, ces peuples n'ont pas eu la possibilité de forger leur citoyenneté. Cette carence de citoyenneté et ce manque de responsabilité civile ont fait que les populations étaient considérées par le pouvoir comme des objets et non des sujets* ».

Christine Von Kohl fait remarquer que la citoyenneté dans une grande partie du reste de l'Europe a été acquise et s'est développée en raison de révolutions et de réformes qui ont conduit peu à peu à un Etat de droit et à la démocratie. Les habitants de l'Europe du sud-est n'ont pas connu ce processus. Leur littérature s'est développée tardivement. Les informations ont été longtemps transmises oralement. L'Histoire s'est inscrite dans les mémoires de façon émotionnelle et non rationnelle.

Par la suite, sous le régime communiste, les idées ont été imposées d'en haut, par la force. « *A présent, explique Christine, l'Union européenne veut convaincre tous les peuples du continent à l'ouest, à l'est, au centre et au sud-est de partager le même modèle de démocratie. Mais le dialogue entre ces différents partenaires européens ne se fait pas à égalité. L'Union n'est pas suffisamment attentive aux difficultés rencontrées par les populations des Balkans. Celles-ci n'ont pas accès à ce qui se passe en Europe. Elles ne connaissent ni leurs droits ni leurs devoirs. Ce qui importe pour elles, après l'écroulement du communisme et la fin de la guerre en Bosnie, c'est de connaître enfin la paix et la sécurité* ».

De ce fait, l'avenir de la société civile repose en grande partie sur les jeunes générations. Seuls les jeunes, qui n'ont pas connu les effets néfastes du communisme, ont la possibilité de mettre en œuvre quelque chose de nouveau. « *Que devrions-nous faire sinon investir notre énergie auprès des nouvelles générations ?* s'interroge Christine Von Kohl. *Beaucoup d'entre eux rentrent au pays après avoir étudié à l'étranger. Nous devons soutenir ceux qui veulent revenir et les encourager à s'engager dans la politique et dans l'édification de la société civile* ».

Simove Pavel, de l'association Hnutie Human, réplique que les jeunes en Slovaquie sont effectivement bien formés, bien éduqués mais qu'il leur manque des valeurs de référence définies clairement. La tendance est de copier simplement un modèle avec le risque qu'il ne reflète pas la réalité du milieu social. « *Dans chaque pays, il faut analyser les traditions démocratiques et se dire : est-ce que le modèle occidental est adaptable dans un pays qui n'a pas de racines démocratiques ? Il faut aussi profiter du temps dont nous disposons dans la période actuelle pour renforcer les valeurs qui nous semblent bonnes* ».

Situation en Europe occidentale

Considérées, à tort ou à raison, comme ayant une plus longue expérience de la démocratie, les sociétés civiles des pays d'Europe de l'Ouest n'en éprouvent pas moins des difficultés à être reconnues comme interlocuteurs responsables par les pouvoirs publics.

Au Portugal, par exemple, « *le dialogue social est rappelé en permanence mais on ne peut pas dire qu'il existe vraiment* », fait remarquer Giorgio Casula, responsable de la CGTP-IN, un syndicat qui agit dans le cadre de la formation professionnelle des jeunes et est partenaire d'un projet pilote (Requal) visant la qualification des travailleurs de faible niveau initial. Projet basé sur la nécessaire coopération des entreprises, des pouvoirs publics et des syndicats. « *Il n'est pas aisé de changer les attitudes et les comportements y compris chez les fonctionnaires* », reconnaît Giorgio.

Mais le problème n'est pas seulement celui de la difficulté d'être reconnu par les instances politiques, il est aussi celui de la société elle-même qui peine à assumer pleinement ses responsabilités. « *Le Portugal est une jeune démocratie : elle a vu le jour avec la Révolution des œillets en 1974. Les gens, et pas seulement les jeunes, ne mesurent pas tout ce que représente le fait d'avoir la liberté et de vivre dans une démocratie. Une éducation, au niveau local et national s'impose* ».

La rencontre de Chênex en Savoie (France) qui avait précédé le séminaire de Prague (voir page ..) et qui avait abordé la question des rapports transfrontaliers entre la France et la Suisse soulevait la question du désintérêt

croissant des citoyens français à l'égard du politique. « *En France, la relative faiblesse de la société civile est un fait général. La centralisation des pouvoirs éloigne la décision de la personne qui en subit les conséquences. Il en découle une distanciation entre la chose publique et la population. Elle peut aller jusqu'à une opposition : l'Etat est l'organe auquel on se heurte et non pas le gardien du bien commun* ». En revanche, le citoyen suisse, par son intervention fréquente dans le cadre des votes sur de nombreux sujets, réagit comme copropriétaire du bien commun.

Cette mentalité se retrouve dans la relation que les syndicats – autre acteur de la société civile - ont au niveau national. Ils ne veulent pas se considérer comme gestionnaires de la chose publique mais comme les défenseurs du seul intérêt de leurs mandants. « *Il en est de même des associations dans leurs relations avec les pouvoirs publics. Les élus, par réaction, vont alors les tenir éloignés du processus de décision. Par contrecoup les associations et la société civile en général, qui ont souvent peu d'influence, perdront de leur dynamisme* ».

Dans les territoires des Contrats de développement Rhône-Alpes en France, des comités de développement sont mis en place, comme d'ailleurs dans les communautés d'agglomération. Ils doivent inclure des représentants de la société civile, mais le problème qui s'est posé localement est que les candidats manquent car la société civile n'est pas suffisamment structurée ou réceptive. L'atelier de Chênex en conclut « *que les hommes politiques doivent avoir la volonté de s'appuyer sur la société civile pour faire avancer les projets qui, d'intérêt public certain, suscitent des oppositions particulières* ».

Le Pacte de stabilité pour le sud-est européen

Le docteur Erhard Busek, ancien vice-chancelier d'Autriche, est depuis le 1^{er} janvier 2002 coordinateur spécial du Pacte de stabilité pour le sud-est européen. Il se dit convaincu que les sociétés civiles ont un rôle essentiel à jouer dans la construction européenne. Les organisations de ces sociétés civiles sont, selon lui, les « corps intermédiaires » capables de mobiliser les populations et de faciliter les relations avec les pouvoirs publics.

Ce Pacte, mis en place au lendemain de la guerre du Kosovo, a été mandaté par l'Union européenne pour travailler principalement sur l'Europe du sud-est (Croatie, Serbie-Monténégro et Kosovo, Macédoine, Bosnie, Moldavie, Albanie, Roumanie, Bulgarie). Il intervient dans plusieurs domaines en lien avec le développement de la société civile, principalement les médias, l'éducation, les femmes et les jeunes.

« Nos équipes travaillent à la fois avec les gouvernements et les organisations de la société civile pour promouvoir une coopération régionale dans ces secteurs d'activité, explique le Dr. Busek. Dans les médias, nous œuvrons pour changer la législation et aider les groupes de la société civile à obtenir des fonds pour des productions documentaires. Après des femmes, nos équipes travaillent sur différents programmes de manière à leur donner du pouvoir. Avec les jeunes, nous développons un programme d'échange semblable au programme allemand-français mis en place après la Seconde guerre mondiale. Enfin dans le domaine de l'éducation, nous visons actuellement un objectif central appelé « Construction du capital humain » (Building human capital) et nous aidons les gouvernements à avoir accès aux programmes de l'Union européenne dans le domaine de l'éducation ».

Les sociétés civiles des Balkans sont souvent considérées comme faibles, lentes à émerger et nécessitant l'assistance étrangère pour se développer. L'éclatement de la Yougoslavie a été un processus essentiellement conduit par une élite politique. La société civile ne s'est pas exprimée de manière forte avant que les guerres ne se développent mais, en revanche, elle s'est fait fortement entendre en Serbie au moment du limogeage de Milosevic. *« Les guerres ont eu un effet dévastateur sur la capacité des sociétés civiles à se renforcer dans cette région, déplore le Dr. Busek. L'importante fuite des cerveaux, le nombre d'intellectuels, de jeunes diplômés, d'enseignants et d'artistes qui ont quitté la région est stupéfiant. Il sera difficile de faire revenir ces populations au pays ».*

En partie à cause de cela et aussi de la faiblesse des économies, la majorité des organisations de la société civile sont d'origine étrangère. Les Eglises recherchent des fonds à l'étranger mais elles restent probablement les seules organisations nationales. Tout cela crée une caractéristique de démocratisation unique dans cette région. *« Dans le long terme, une société civile forte est un facteur crucial si l'on veut effectuer une percée dans la mauvaise gestion gouvernementale et si l'on veut assurer des résultats durables pour combattre la corruption et le crime organisé », précise le Dr. Busek.*

Le Pacte européen de stabilité travaille à donner du pouvoir à la société civile, en intervenant à la fois d'en bas et d'en haut. A travers les médias, les femmes, l'éducation et les activités de jeunes, il promeut le développement à partir de la base et à partir du sommet. Par son intervention auprès des gouvernements, il agit sur la justice et les affaires privées. *« En prônant l'adoption d'acquis européens, nous essayons de renforcer le développement de la société civile à partir de la base ».*

Les défis posés à la société civile sont énormes. « *Tout d'abord, il est urgent que celle-ci s'engage dans un renforcement de la cohésion sociale, recommande le Dr. Busek. Des réformes difficiles attendent la plupart des gouvernements de l'Europe du Sud-Est et le mieux serait qu'un dialogue social avec les organisations de la société civile s'établisse sur chaque aspect des réformes. Les principes de solidarité et de justice sociale doivent être incorporés dans les processus de gouvernance afin d'éviter l'écroulement des structures sociales. Il est aussi crucial qu'il y ait un débat sur les valeurs et les stratégies de façon à pouvoir se situer par rapport à la mondialisation. Actuellement, la seule stratégie des gouvernements est de souhaiter rejoindre l'Union européenne et d'appartenir à un bloc puissant* ».

Ces pays doivent aussi travailler à accroître leurs avantages compétitifs. En particulier ils doivent investir dans la recherche et le développement et tous les éléments de l'Agenda de Lisbonne.

Les sociétés civiles devraient être pensées non comme une mode mais une composante essentielle de l'existence des citoyens. « *Dans un monde idéal, conclut le Dr. Busek, la société civile doit être le moteur du développement démocratique. Il est crucial qu'un environnement favorable soit créé en faveur du développement de la société civile. Les gouvernements de l'Europe du Sud-Est doivent commencer à traiter les organisations de la société civile comme des partenaires sérieux tout en respectant leur approche critique* ».

III - RECHERCHE DE SYNERGIE ENTRE ASSOCIATIONS ET SYNDICATS

Le syndicat est une organisation de la société civile au même titre que les associations. Son objectif est à la fois de défendre et de faire respecter les droits des travailleurs, des chômeurs, des migrants, des handicapés et de contribuer à la lutte contre toute forme d'exclusion sociale.

Aujourd'hui, devant la nécessité de prendre part à la construction européenne, les syndicats et les associations doivent relever ensemble un certain nombre de défis et être porteurs, auprès des pouvoirs publics, des exigences et des besoins de la société civile. Mais les capacités de réaction des syndicats sont inégales suivant les pays, leur histoire, leur culture...

Les difficultés rencontrées dans les pays de l'ancien bloc communiste

Durant les régimes communistes en Europe centrale et orientale, le syndicat était la courroie de transmission du parti au pouvoir. Malgré les changements politiques survenus il y a quinze ans, la démocratisation de la vie politique et l'intégration dans l'Union européenne, les anciennes pratiques demeurent vivaces. Dans le syndicalisme, les comportements et les mentalités n'ont guère changé. Les anciens responsables syndicaux d'obédience communiste sont toujours en place et contrecarrent toute évolution.

« En Slovaquie, nous ne voyons pas beaucoup de progrès dans l'évolution des syndicats, relève Pavel Simove de l'association Hnutie Human. Durant le régime communiste, les syndicats étaient des instruments destinés à contrôler la classe ouvrière. Après la Révolution de

1989, les mêmes fonctionnaires y ont gardé leur place. En outre, les syndicats slovaques ont collaboré avec le Parti nationaliste qui a largement contribué à la partition de la Tchécoslovaquie. Au moment de l'intégration de notre pays dans l'Union européenne, des responsables syndicaux se sont rendus à l'Ouest pour rencontrer les grandes fédérations syndicales, mais malgré cela on ne perçoit pas beaucoup de changement ».

Pavel raconte que, lorsque les médecins ou les instituteurs manifestent pour obtenir des augmentations de salaire, la confédération leur obtient des avantages *« mais il faut savoir qu'ils ont toujours apporté leur soutien au Parti nationaliste, précise-t-il. Le syndicat le plus fort a conclu un accord avec le Parti populiste, dans lequel on retrouve d'anciens communistes. Ce parti se rapproche du régime de Loukachenko³. Ils se voient, ils échangent avec l'ambassadeur de Biélorussie en Slovaquie ».*

En Slovaquie, il est recommandé de ne pas sortir du syndicat si l'on veut garder son emploi: *« Nous savons ce dont vous avez besoin »*, disent-ils aux travailleurs. En fait, les responsables syndicaux ont perdu toute crédibilité. Le syndicat collabore avec le gouvernement et lance des promesses qui sont rarement tenues.

Et Pavel de lancer un appel: *« Quel mécanisme pourrait-on envisager pour que ça change, de quelle manière pourrait-on réactiver le syndicalisme ? Comment intégrer les syndicats dans une véritable action de défense des intérêts des travailleurs ? L'absence d'évolution des syndicats entraîne à la longue une baisse d'efficacité. La méfiance et le manque de*

³ - Loukachenko dirige la Biélorussie en despote. Condamné par toute la communauté internationale, à l'exception de la Russie, pour ses pratiques répressives, il a le soutien des nostalgiques de l'URSS.

confiance vis-à-vis des syndicats est totale ».

Lidmila Nĕmcová, économiste tchèque, enseigne l'éthique à l'Université de Prague. Elle exprime un point de vue un peu différent. *« Du temps du régime communiste, en Europe de l'Est, tout le monde était syndiqué. Après les changements politiques qui sont intervenus en 1989, on a assisté à des campagnes de dénigrement des syndicats et du mouvement coopératif. Dans les compagnies transnationales, les syndicats ont été interdits. Les entreprises allemandes et japonaises, qui ont investi en République tchèque, ont strictement proscrit les syndicats ».*

Lidmila convient que, dans les pays de l'ancien bloc communiste, le mouvement syndical est en pleine décomposition et que le nombre de syndiqués a baissé. Ceci est aussi dû, selon elle, aux politiques des multinationales et aux campagnes de presse orchestrées par un capitalisme sauvage. Elle pose une question fondamentale: *« Avons-nous besoin des syndicats ? Ma réponse est oui, affirme-t-elle. Il faut néanmoins redéfinir leur rôle ».* Et d'ajouter pour renforcer sa thèse: *« Dans les compagnies transnationales, nous ne pourrions résoudre les problèmes liés au droit du travail qu'avec l'aide des syndicats internationaux ».*

Les défis à relever pour une meilleure synergie associations/syndicats

Pour que la société civile ait un impact plus conséquent sur la construction et l'avenir de l'Europe, des synergies sont à inventer entre ses différentes composantes : associations et syndicats principalement. Henri Lourdelle, conseiller de la Confédération européenne des syndicats (CES) en charge de la protection sociale, de la lutte contre la

pauvreté, de l'insertion des handicapés et de l'immigration en Europe présente ces défis.

« La CES a pour tâche principale d'aider les syndicats nationaux à acquérir un esprit européen et à développer des actions au niveau de l'Europe », explique-t-il dans un premier temps. Parmi ses autres tâches figure la question difficile de l'insertion des handicapés dans le monde du travail. *« Sur cette question, souligne Henri, le syndicat n'a pas à lui seul toutes les réponses. Il est un acteur avec d'autres acteurs : associations, médecins, infirmières, car les problèmes qui se posent sont complexes. Chacun a sa place à tenir, sans empiéter sur celle des autres ».*

La CES prend aussi en charge la question de l'exclusion sociale : analyse des causes, précarité, temps partiel... Elle négocie des accords au niveau européen afin de garantir des droits sociaux à ceux qui sont fragilisés par le chômage et exclus du marché du travail. Elle intervient aussi dans le secteur scolaire et agit avec les enseignants pour limiter le nombre d'élèves par classe, par exemple. Sur le problème de la santé, la CES fait appel à des associations de la société civile pour une prise en charge de la qualité des soins de santé de longue durée. *« Ce sont autant de défis à relever pour une meilleure synergie entre syndicats et organisations de la société civile ».*

Ces défis sont de différents ordres. Henri Lourdelle en propose sept :

- la connaissance des uns et des autres : les associations et les syndicats ne doivent pas se concurrencer mais définir chacun leurs responsabilités
- l'analyse des causes de façon à pouvoir y remédier
- l'identité : qui sommes-nous ? qui représentons-nous ? A qui rendons-nous compte de l'action ? Nous devons être la société civile organisée fonctionnant sur des bases démocratiques et non individuelles

- la culture participative, c'est-à-dire la volonté d'associer ceux que nous représentons et de les consulter avant de parler en leur nom ; les aider à s'aider eux-mêmes en s'organisant
- la responsabilité : quand nous engageons des négociations ou concluons des accords, nous devons être conscients que nous engageons des personnes qui nous font confiance
- l'autonomie politique et financière : les syndicats et les associations n'ont pas à se substituer à l'Etat ni à compenser ses manques ; ils doivent garder leur indépendance ; ils jouent un rôle de contre-pouvoir en ce sens qu'ils peuvent faire entendre une autre voix. Par ailleurs, nous devons trouver des moyens d'autofinancement afin d'éviter d'être instrumentalisés
- la formation des membres de l'organisation et le développement des compétences.

Pour résumer en quelques mots ce programme, Henri Lourdelle ajoute : *« Nous partageons un grand objectif, celui de mettre l'homme au centre de nos préoccupations, de donner la priorité au social sur l'économique, de développer la démocratie participative pour que la personne devienne acteur de son devenir. Nous devons être des accoucheurs qui permettent aux gens d'exprimer leurs besoins. Le grand défi qui nous est posé, c'est celui d'une Europe, non du marché, mais d'une Europe pour l'homme, pour tout l'homme et pour tous les hommes ».*

Dans la réalité cependant, il n'est pas toujours facile de créer cette synergie

association/syndicat. Et la difficulté ne se pose pas que dans les pays d'Europe centrale ou orientale. *« En Allemagne, fait remarquer Christoph Huettig, responsable de l'association Stiftung Mitarbeit, il y a d'importants conflits entre les organisations traditionnelles de la société civile, comme les Eglises et les syndicats et les nouvelles formes d'organisation de la société civile qui font davantage appel aux populations. Les syndicats luttent farouchement pour défendre leurs positions et pour obtenir des financements de l'Etat mais sur ce plan les nouvelles organisations de la société civile sont en désaccord avec eux ».*

Pourtant ailleurs des actions conjuguées des syndicats et des associations de la société civile ont déjà été réalisées avec succès. Exemple : l'intervention auprès du Parlement européen pour dénoncer la libéralisation des services sociaux (directive Bolkestein).

« L'expérience montre qu'il est possible d'interpeller les autorités publiques, les parlementaires européens en organisant des manifestations, des actions de lobbying en commun, affirme Henri Lourdelle. Pour la Charte des droits sociaux, cela s'est aussi réalisé de manière positive et cette synergie a eu des résultats probants. Une campagne doit être aussi lancée prochainement à propos des soins de santé de longue durée ».

Des synergies sont donc possibles. Encore faut-il le vouloir et s'expliquer sur le rôle que chacun doit tenir. L'efficacité de la société civile dans son intervention auprès des autorités publiques est à ce prix.

IV – REGARDS CROISÉS SUR LA SOCIÉTÉ CIVILE DES AUTRES CONTINENTS

Le Centre International Lebret-Irfeid nourrit la conviction que, de l'échange des pratiques et de la confrontation entre acteurs de transformation sociale, engagés au Nord comme au Sud, surgissent des éclaircissements pour l'action de chacun ainsi que des pistes de continuité, nourries par cet élargissement des points de vue.

C'est pourquoi le Centre s'efforce de satisfaire cette exigence : que toute rencontre régionale soit alimentée par les réflexions et les pratiques en cours dans d'autres régions du monde.

Ainsi ce séminaire Europe a bénéficié des présentations d'expériences réfléchies, en provenance d'Amérique latine, du Moyen Orient, d'Afrique et d'Asie.

Amérique Latine : Développement local et citoyenneté

Jorge Balbis, Uruguayen, est secrétaire exécutif de l'Association latino américaine des organisations de promotion (ALOP) dont le siège se trouve au Costa Rica. Cette association est présente dans 19 pays d'Amérique Latine et travaille sur des sujets tels que la démocratie, le développement local, les droits de l'homme, l'éducation populaire et les droits des Indiens.

Jorge intervient principalement sur la question de la participation de la société civile dans le développement local en Amérique Latine. Il rappelle tout d'abord que ce continent a une tradition étatique centralisée du type « démocratie descendante ». « *Les traditions centralisatrices sont très fortes sur le continent,*

les décisions ne sont pas prises à la base mais dans les capitales. Les projets de l'Etat sont de ce fait incomplets et, qui plus est, répressifs : exclusion et ségrégation des régions ».

Après la période sombre des dictatures (années 70), puis la chute de celles-ci dans les années 90, le processus de démocratisation a adopté des pouvoirs constitutionnels et le principe de la décentralisation. L'appareil de l'Etat a été réduit et des responsabilités ont été renvoyées au niveau des pouvoirs locaux. « *Dans les textes, on a consacré la participation des sociétés civiles et la possibilité d'organiser des consultations locales ou nationales sur des projets de loi. Dans les textes seulement...* », précise-t-il.

Ce processus de « démocratisation » s'est accompagné d'une transformation du modèle économique et social qui a abouti à une dérégulation des marchés et à la libre concurrence, afin de se mettre en conformité avec le Consensus de Washington⁴. Ces réformes ont créé une croissance relative mais des inégalités accrues entre riches et pauvres et une réduction des prérogatives de l'Etat. « *La santé, l'éducation, la sécurité sociale, la sécurité des personnes se sont détériorées*, constate Jorge. *L'éducation privée a proliféré partout, depuis le primaire jusqu'aux universités. Aujourd'hui en Amérique Latine, on est considéré comme un citoyen si on est consommateur. Dans ce contexte, la participation des populations devient difficile ».*

⁴ - L'éclatement du bloc soviétique en 1989 a permis de faire entériner, sous la pression des Etats-Unis désormais seule puissance mondiale, le Consensus de Washington. Il s'agit d'un ensemble de directives économiques libérales parmi lesquelles la réorientation de la dépense publique, la libéralisation financière et celle des échanges, la privatisation des entreprises publiques, la dérégulation des marchés, etc.

Pourtant, la société civile a progressivement inventé de nouvelles façons de réagir contre ce modèle économique, en exigeant tout d'abord des comptes de la part des régimes dictatoriaux de droite quant aux lois d'amnistie délibérément faites pour blanchir les responsables. « *La société civile a développé toute une série d'actions en faveur de ce qu'on appelle la démocratie participative, c'est-à-dire la présence, le suivi, l'intervention permanente de la société dans les affaires locales. A présent, des groupes de citoyens discutent des budgets avec les pouvoirs locaux pour savoir quelle sera la destination des ressources collectées par l'impôt local et pour fixer les priorités. Le secteur privé – entreprises, acteurs économiques – sont associés à cette démarche participative. C'est un changement culturel important mais qui demande du temps* », précise Jorge.

ALOP a mené une étude comparative dans huit pays d'Amérique Latine pour examiner comment améliorer l'intervention de la société civile dans le développement local.

Quatre points se dégagent de cette enquête :

- le partage de certaines valeurs : la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, les droits des citoyens.
- la nécessité d'une méthodologie d'intervention, d'une stratégie socio-politique de changement en vue de réussir le développement local. Il faut avoir des règles claires pour mener des actions collectives, avoir résolu la question des relations entre les personnes, la question des pouvoirs
- la dimension culturelle, c'est-à-dire les orientations qui donnent sens à l'action de la société civile par rapport au développement local
- la dimension cognitive : acquisition de savoirs et de compétences pour mettre en œuvre le changement.

Pour cela, il est nécessaire d'identifier clairement les questions sur lesquelles on souhaite travailler. « *Il faut d'abord passer du stade de la participation à celui de la consultation. Ensuite, il faut travailler dans la durée mais cela dépend beaucoup des résultats obtenus. Il est indispensable aussi de chercher des connections car trop souvent les actions collectives restent isolées. Enfin, la dévalorisation de la politique auprès des citoyens, du fait de la corruption des hommes au pouvoir, provoque une réticence à dialoguer avec les pouvoirs publics. Il faut dépasser cet obstacle pour éviter toute forme de populisme* », conclut Jorge

Moyen-Orient : Dialogue des cultures et des civilisations

Boutros Labaki, économiste libanais, est président de l'ILDES (Institut libanais de développement économique et social). Il décrit tout d'abord le contexte mondial dans lequel se pose la question de l'urgence du dialogue des civilisations et rappelle le contenu du séminaire qui a été coorganisé à Beyrouth en 2003⁵ par l'ILDES et le Centre international Lebret-Irfed, sur le thème « Dialogue des civilisations et développement des peuples ».

La théorie du « choc des civilisations », initiée par Samuel Huntington en 2001, vise à expliquer les conflits actuels en termes de guerre des civilisations. « *Dans notre cas, précise Boutros, il s'agirait du choc de la civilisation occidentale chrétienne avec l'islam, une civilisation décrite comme génératrice du fondamentalisme islamique, berceau du terrorisme. Or 95 % des musulmans se trouvent dans le Sud de la planète marqué par la misère (et 5 % à la périphérie du Nord : émigrés,*

⁵ - Un autre séminaire a eu lieu en Inde en août 2005 sur le même thème.

minorités dans l'ex Bloc soviétique), alors que les gens de tradition chrétienne vivent dans le Nord qui est industrialisé et économiquement avancé».

Tous les pays à population musulmane ont été directement colonisés par le Nord industrialisé (sauf la Turquie, l'Arabie centrale et occidentale, qui ont des bases militaires US sur leur sol et une forte dépendance économique). La colonisation s'est accompagnée de répressions, pillages, humiliations...

L'exploitation économique, quant à elle, se perpétue : détérioration des termes de l'échange, dettes, nouvelle division internationale du travail - elle aussi défavorable au Sud - exode des cerveaux, transferts financiers. La soumission politique (pactes, bases militaires) et l'aliénation culturelle se perpétuent. « A cela, il faut ajouter que le Nord industriel a toujours appuyé l'occupation de la Palestine et l'expulsion continue du peuple palestinien de ses terres, rappelle Boutros. Sans parler de ce qui se passe en Afghanistan et en Irak ».

Durant la Guerre froide, les idéologies de protestation et de contestation de cette situation de domination multiforme du Nord sur les populations arabes et musulmanes du Sud, étaient incarnées par le nationalisme laïc, le socialisme populiste, le marxisme. Après la décolonisation et à partir de la fin des années 60, avec la défaite arabe en 1967 devant Israël, et surtout la fin de la Guerre froide en 1989, ces idéologies laïques ont beaucoup perdu de leur pouvoir mobilisateur et les musulmans en général, et les Arabes en particulier, se replient sur un islam conservateur qui deviendra bientôt fondamentaliste.

Cette version de l'islam avait été instrumentalisée par les gouvernements britannique et américain, dès le début des années 50, pour combattre les mouve-

ments et les régimes nationalistes, anticolonialistes et/ou socialisants (Iran de Mossadegh, Egypte de Nasser, Indonésie de Soekarno, Baath arabe, Afghanistan prosoviétique). A la fin de la Guerre froide, ces mouvements islamistes n'étaient plus très utiles pour les USA. « Aujourd'hui, fait remarquer Boutros, ces mouvements islamiques se retournent contre leurs anciens mentors par un effet de boomerang. Alors commence le « terrorisme islamique » (sunnite), à partir de l'Afghanistan des talibans et actuellement dans l'Ouest de l'Irak occupé. Et la théorie du « choc des civilisations » est venue donner une justification idéologique à une lutte contre des formes (il est vrai rétrogrades) de protestations contre la domination par le Nord d'une partie du Sud (le monde arabe et le monde musulman) qui, de plus, recèle le gros des ressources en hydrocarbures de la planète ».

Le programme *Dialogue des civilisations et développement des peuples*, initié par le Centre Lebreton pour la période 2002 – 2006, vise à retourner la façon de poser les problèmes par les tenants du Nord et du Sud. Et cela en prenant le problème du « sous développement » du Sud à ses racines : la dépendance et la « traditionalité ». Ce programme prône une indépendance réelle et modernisatrice des sociétés du Sud dans le cadre du respect de leurs civilisations et de leur dialogue avec les autres civilisations de la planète.

Le séminaire de Beyrouth a regroupé des participants de pays arabes (Liban, Jordanie, Egypte) et islamiques (Turquie, Iran) ainsi que des participants d'autres parties du monde (Asie, Afrique, Europe, USA et Amérique Latine). « Le choix du Liban pour entamer ce programme n'est pas un hasard. Le Liban connaît depuis un demi-siècle le premier processus de dialogue islamo-chrétien de l'ère contemporaine. Ce dialogue s'est poursuivi au cours des guerres qui l'ont secoué en 1975 et 1990 ».

Le séminaire de Beyrouth a permis d'exposer, entre autres, les expériences des acteurs de la société civile libanaise engagés dans le développement de la société multiconfessionnelle du pays ; les expériences des organisations de la société civile dans les autres sociétés de l'Orient arabe, turc et iranien ; les regards croisés d'organisations de la société civile d'autres régions du monde.

Ce séminaire a dégagé quelques recommandations. Tout d'abord, le développement doit être participatif, décentralisé, respectueux des besoins et des choix des acteurs. Il doit ensuite insister sur la participation réelle des femmes à l'élaboration des décisions et à leur mise en œuvre. Il doit être aussi solidaire en commençant par la mise en commun des ressources intellectuelles et matérielles des participants.

Au niveau des moyens de mise en œuvre de ce type de développement, il a été proposé de créer une structure *Dialogue des cultures et développement des peuples* utilisant une conférence électronique, un site web, un bulletin électronique. Et de renforcer la coordination entre les organisations motivées par le dialogue et le développement, au niveau de chaque pays, au niveau régional et au niveau international.

Des projets concrets ont été proposés à l'issue du séminaire :

- mise en œuvre de mécanismes permettant de faire profiter le reste du monde de l'expérience libanaise
- organisation de conférences de formation au dialogue pour les enfants, les jeunes, les femmes...
- organisation de conseils interculturels et/ou interreligieux au niveau municipal et local
- préparation d'un manuel d'éducation à la paix.

Asie : Dialogue interreligieux et engagement social

Samy Lorthousamy, sociologue indien, est président de l'Association pour l'éducation rurale et le service du développement (AREDS). Cette association agit entre autres auprès des populations qui ont été victimes de la catastrophe du tsunami en décembre 2004, dans l'Etat du Tamil Nadu dans le sud de l'Inde.

Samy brosse d'abord un tableau des disparités grandissantes entre le Nord et le Sud de la planète et souligne que l'inégale répartition des richesses au niveau mondial empêche le développement des peuples et remet en cause leurs modes de vie. « *Les multinationales, par la transformation de l'économie, remodèlent complètement les pays et leurs systèmes* ».

Les disparités entre riches et pauvres sont d'autant plus aiguës que la globalisation étend son influence. Cela conduit à des situations où la vie des pauvres n'a plus beaucoup de valeur. « *On parle beaucoup des droits de l'homme, mais la plupart des pauvres n'ont pas accès à une vie humaine digne de ce nom, s'insurge Samy. Aujourd'hui, les pauvres doivent disparaître, les riches n'ont pas besoin d'eux et préfèrent les ignorer. Voilà la situation que crée un monde globalisé* ».

Par ailleurs, la religion prend une place de plus en plus importante et tend à devenir pour certains la première référence qui permet d'affirmer son identité, avec toutes les conséquences néfastes que cela entraîne. « *Le plan systématique et la stratégie suivie et encouragée par la politique de globalisation économique d'une part et le fondamentalisme religieux d'autre part, empêchent les civilisations de se rapprocher et de dialoguer. Résultat, la violence s'accroît* ».

Samy rappelle que l'identité première est celle de l'humain et qu'un développement qui ne met pas la personne humaine au centre de ses préoccupations aboutit au désastre. Dans cette situation, « *le rôle et la responsabilité de la société civile et des acteurs sociaux est de relever le défi et de créer les conditions d'un véritable dialogue des civilisations et d'un réel développement des peuples* ».

Cependant, cette invitation au dialogue interculturel et interreligieux ne doit pas être une formule incantatoire. Pour qu'il ait un sens, le dialogue ne doit pas être coupé des conditions économiques, politiques et historiques à travers lesquelles les cultures et les civilisations se sont constituées et s'expriment aujourd'hui. « *De même, fait remarquer Samy, le dialogue ne peut se réaliser aujourd'hui sans remettre en question la domination du marché. Le dialogue à la base est essentiel mais il doit être accompagné de l'engagement des leaders politiques et religieux, aussi bien que des intellectuels de différentes disciplines, en faveur du développement social* ».

En Inde, depuis les événements du 11 septembre 2001 à New York, les tensions deviennent de plus en plus aiguës non seulement entre musulmans et chrétiens mais entre musulmans et hindous. Ces derniers mènent une nouvelle croisade contre les musulmans. « *Pourtant on devrait garder à l'esprit que, dans tous ces pays, les hindous, les musulmans, les chrétiens, les bouddhistes, les sikhs et tous les autres doivent vivre ensemble et que tous sont confrontés aux mêmes problèmes liés au sous-développement, à la dépendance, à la pauvreté, à l'injustice sociale, à la dégradation de l'environnement et à la crise de l'écologie, insiste Samy* ».

En dépit des efforts concertés des forces d'Hindutva⁶ pour « safraniser » la politique indienne et la vie sociale, celles-ci n'ont pu réussir à mettre en place un Etat religieux en Inde. Cela fait de celui-ci un pays légèrement différent des autres Etats membres de la SAARC (Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale) dans lesquels l'une ou l'autre religion a reçu un statut privilégié au détriment des autres.

Un séminaire co-organisé en Inde en août 2005 par AREDS et le Centre Lebrét-Irled a rassemblé plusieurs acteurs de la société civile de l'Asie du Sud et de l'Europe sur le thème des *Fondamentalismes religieux et du dialogue des civilisations*. Les personnes ayant participé à ce séminaire étaient de religions différentes, ce qui a rendu très riches la recherche et le débat. La question de la condition des femmes a été largement évoquée compte tenu du fait qu'elles sont les plus affectées par le fondamentalisme religieux.

Ce séminaire s'était donné plusieurs objectifs :

- contribuer à la prévention des tensions et des conflits interethniques et interreligieux qui entravent les processus de développement et l'action des populations en faveur des transformations sociales
- accéder à une meilleure compréhension du communalisme, du fondamentalisme et de la relation entre le discours religieux et la globalisation
- produire du matériel qui permettra des modes de communication variés à l'intention des participants à ce séminaire ou à un public plus étendu
- organiser des actions collectives concrètes, plus particulièrement au niveau régional, et renforcer les relations entre les participants et les autres réseaux en vue de futures actions collectives.

⁶ - Hindutva : terme qui désigne à la fois le mouvement nationaliste hindou et l'idéologie qui l'accompagne et qui vise à identifier l'hindouisme à la nation indienne.

Le séminaire a réfléchi également sur la nécessité de renforcer la société civile. Les moyens pour ce faire passent par une compréhension de ce que doit être le dialogue. Le dialogue suppose une meilleure connaissance mutuelle, l'envie de briser le mur de l'incompréhension, la réduction des distances sociales, politiques, religieuses et culturelles. *« Le dialogue doit être imprégné d'une culture de vie, il doit respirer l'air frais de l'humanité, n'hésite pas à dire Samy. Le dialogue consiste à écouter les autres, à apprendre d'eux, à partager son identité. Il est ouverture des esprits et accès à plus de partage ».*

Pour conclure, Samy rappelle que durant la catastrophe du tsunami, en décembre 2004, il a assisté à une transformation radicale du comportement des gens. Un exemple parmi d'autres : *« A Nagoor Dharga, dans l'Etat du Tamil Nadu, un lieu très connu de pèlerinage islamique, les musulmans ont accepté d'enterrer tous les morts dans la mosquée, qu'ils soient hindous, chrétiens ou musulmans ».* Une preuve que la tolérance religieuse et le dialogue sont possibles.

Afrique : Gouvernance participative locale

Le représentant du réseau Afrique Australe n'ayant pu être présent au séminaire, Josef Pampalk, membre de l'Europahaus du Burgenland en Autriche, expose la pratique de la société civile dans la province du Cap oriental, en Afrique du Sud où il a passé plusieurs années. Il rappelle tout d'abord l'histoire récente de ce pays qui a vu une forte mobilisation de la société civile.

Durant le régime d'apartheid, la résistance de la population noire a été violemment réprimée mais jamais anéantie. Elle était présente dans les

différentes couches de la population et dans divers secteurs (organisations d'aide, églises indépendantes, partis politiques, syndicats) et s'est exprimée à travers de multiples manifestations (révoltes d'étudiants, grèves, etc.). *« La solidarité internationale a sans doute joué un rôle important mais ce sont les citoyens motivés et unis qui ont mis à bas le régime d'apartheid, souligne Josef. La résistance et la répression ont contribué à faire émerger une prise de conscience qui n'a laissé personne dans la neutralité. L'engagement dans de nombreuses activités et les réflexions ont contribué à l'acquisition de compétences généralisées. On peut affirmer sans crainte que les ressources humaines et les qualités de leadership ont atteint un niveau comparable à ceux de l'Europe centrale ».*

Les transformations radicales qui se sont opérées au niveau national après la libération de Nelson Mandela et la mise en place d'un gouvernement d'Unité nationale en 1994 n'ont cependant rien changé au niveau local. La structure de l'apartheid a été démantelée mais sur le terrain de chaque commune ses effets sont toujours intacts. Bien que dans la plupart des villes un forum local de négociations ait été lancé, de manière informelle, entre les anciennes autorités publiques et les représentants de la société civile et des organisations communautaires de base, un nouveau système officiel comprenant des conseils élus à un niveau local et municipal n'a pu se mettre en place qu'après les premières élections locales en 1996. *« La gouvernance participative locale, qui n'est pas un objectif en soi mais qui est faite pour l'amélioration de la qualité de vie des populations et le développement local, est toujours en gestation, y compris après les deuxièmes et troisièmes élections locales (2000 et 2005), déplore Josef. Son principal instrument est le Plan annuel de développement intégré (IDP) ».*

Les milliers de citoyens militants qui ont risqué leur vie durant l'apartheid, avec l'objectif de mettre en œuvre une démo-

cratie participative dans la vie de tous les jours, reçoivent l'appui d'ONG spécifiques, d'institutions ou de personnes spécialisées dans ces problématiques. L'une de ces ONG, appelée CORPLAN (Planning et recherche communautaires), est implantée à East London sur la frontière entre les deux anciens homelands du Ciskei et du Transkei. *« Cette organisation fut lancée par des militants anti-apartheid en 1990 et est soutenue par une ONG australienne, explique Josef. Six jeunes, ayant suivi une formation socio-politique et de développement, ont élaboré et travaillé sur un Programme de transformation du gouvernement local (LGTP) dans la province du Cap oriental. Pendant ce temps, le reste de l'équipe travaillait avec les organisations de la société civile des townships sur des schémas d'amélioration de logements et d'implantation ».*

D'autres groupes similaires ont travaillé avec la société civile sur des programmes analogues et, après les premières élections, avec les nouvelles autorités publiques au niveau local à Johannesburg, Durban et le Cap. Afin d'améliorer la recherche et les méthodes de formation, aussi bien que leur impact sur la législation nationale, ces différentes ONG ont formé un Réseau du secteur urbain (*Urban Sector Network*) qui a été financé en partie par l'Union européenne jusqu'en 2004. CORPLAN et ce réseau fonctionnaient comme une sorte de laboratoire pour ce nouveau type de relations entre la société civile et les pouvoirs publics.

L'expérience de la résistance à l'apartheid a préparé ces gens à la participation et à une réelle formation à la responsabilité civile. Le premier gouvernement démocratique a réalisé qu'il avait besoin de la société civile. *« En Afrique du Sud, reconnaît Josef, le pouvoir public et la société civile s'acceptent, se font confiance l'un à l'autre, collaborent ensemble et sont comptables de leurs*

actions l'un vis-à-vis de l'autre. Mais, depuis quelque temps, le gouvernement de Thabo Mbeki s'est embarqué dans des politiques macro-libérales et a favorisé la privatisation des services publics. Le secteur public s'est vu réduire les aides dont il bénéficiait précédemment pour des raisons de « priorités budgétaires », de « nouveaux managements publics, etc. ».

Les débats purement technocratiques ne satisfont pas la population déjà déçue par la diminution des services et la montée du coût de la vie. De simples performances politiques de management ne peuvent changer les comportements ni promouvoir un développement participatif. *« Cependant, révèle Josef, un nouveau débat politique apparaît concernant ce que veut le peuple comme société future et la place de la personne humaine dans cette économie néo-libérale. Les problématiques du Plan annuel de développement intégré (IDP) ou des rapports financiers des communes sont les points d'attention des organisations de la société civile. Et les citoyens marginalisés réclament le droit à la parole et l'accès aux prises de décision ».*

« C'est au niveau local que doit se créer une stratégie de défense contre la mondialisation incontrôlée et pour conduire le processus d'intégration européenne, affirme Josef. Le niveau local est l'arène la plus concrète de la transformation de la société civile. Nos réflexions sont utiles à condition d'être reliées à des expériences. Comment pouvons-nous lier davantage nos débats à une avancée vers une gouvernance locale réaliste ? A quelles conditions nos conférences sont-elles utiles pour les organisations de la société civile ou les élus locaux ? Comment pouvons-nous coopérer aux réseaux régionaux ? Comment reconnaît-on aux populations le droit d'exprimer leurs désaccords ou leurs besoins, le droit de peser sur le développement régional ? Comment transformer la chance historique de l'intégration européenne en un processus d'apprentissage social ? ».

Et Josef de conclure : « *Ayons davantage confiance dans les talents du peuple, faisons le meilleur usage possible des admirables laboratoires qu'ont été les ateliers de Savoie, du Cap oriental et d'ailleurs. Mon plus vif espoir est celui de voir progresser une telle approche en faveur de l'intégration et du développement local. J'espère que nous pourrons nous réjouir d'avoir à l'avenir des réunions semblables à celle-ci* »

Points d'attention pour la société civile européenne

De ces quatre témoignages en provenance des régions du Sud, nous pouvons dégager quelques points d'attention concernant la société civile européenne et ses rapports avec les pouvoirs publics. Certes, les contextes sont très différents mais les problématiques rencontrées ont beaucoup de similitudes avec celles que l'on trouve en Europe. Nous avons retenu quelques propositions qui pourraient inspirer et alimenter notre réflexion et notre action de citoyens européens.

Développement local et participation des citoyens

Face au modèle économique néolibéral incarné par la mondialisation / globalisation, avec tout ce que cela entraîne comme paupérisation de masse et exclusion, des organisations de la société civile du Sud inventent de nouvelles formes de lutte. Beaucoup d'entre elles ont conscience que la participation au développement local et au contrôle démocratique de ce développement était une voie efficace de remise en cause du système.

Cette forme de « démocratie participative » ne peut se réaliser qu'à certaines conditions, soulignent nos partenaires internationaux. Et d'abord, une présence, un contrôle, un suivi de la

société civile par rapport aux politiques locales. Un exemple : l'adoption du budget municipal. Les citoyens doivent pouvoir contrôler l'utilisation qui est faite de l'argent de leurs impôts et fixer les priorités en fonction des besoins des populations. « *Le développement local doit être participatif, décentralisé et respectueux des besoins et des choix des acteurs* », souligne Jorge Balbis.

Cette nouvelle manière de faire de la politique, au sens noble du terme, nécessite aussi d'impliquer le secteur économique privé, c'est-à-dire les entreprises. En effet, les choix en matière de développement local engagent aussi ceux qui sont chargés de mettre en pratique les décisions prises collectivement. Il faut donc veiller à les associer de bout en bout à ce jeu démocratique.

Par ailleurs, une implication réelle des femmes à l'élaboration des décisions et à leur mise en œuvre est une condition inhérente à la démocratie et respectueuse de l'égalité des droits.

Ce qui est dit là, concernant le développement local, peut et doit s'appliquer au niveau régional et à fortiori au niveau national.

Changements culturels et sens de l'action

Cette conception de la démocratie implique des changements fondamentaux dans les comportements, aussi bien chez les élus que chez les membres de la société civile. En fait, il s'agit de changements culturels profonds car les hommes politiques ne sont pas habitués à exercer le pouvoir en le partageant avec les citoyens. Et qui, plus est, à voir ce pouvoir contesté dans certains de leurs choix.

Cela est aussi vrai des citoyens qui sont appelés à travailler dans la durée pour le suivi des actions et à dépasser certaines appréhensions ou méfiances à l'égard des responsables politiques.

Cela implique de donner du sens à l'action de la société civile en identifiant les valeurs que l'on souhaite défendre : droits de l'homme et du citoyen, refus de l'exclusion...

Acquisition de savoirs et de compétences

Agir efficacement au sein de la société civile exige de réelles capacités et compétences. Les partenaires du Sud insistent beaucoup sur cet aspect. Les associations de la société civile doivent avoir la constante préoccupation de former les citoyens à acquérir des savoirs pour négocier d'égal à égal avec les pouvoirs publics (*capacity building*).

Cette compétence est aussi requise pour mener des actions collectives, travailler en réseaux, mettre au clair la question des relations entre les personnes et régler le problème aigu de l'exercice du pouvoir.

La formation est également nécessaire dans le cadre du dialogue des civilisations et des cultures, comme l'a fait remarquer Boutros Labaki à propos de la situation au Liban. Et en particulier la formation des jeunes.

Dialogue interculturel et interreligieux

Avec la présence de nombreux migrants venant d'Afrique, la question du dialogue interculturel et interreligieux se pose de manière urgente en Europe. Il importe comme disent Boutros (Liban) et Samy (Inde) de s'employer à prévenir les tensions et les conflits interethniques ou interreligieux qui entravent les processus de développement et l'action des populations en faveur des transformations sociales. A ce sujet, Lidmila Němcová faisait état d'une rencontre organisée en République tchèque pour permettre une avancée du dialogue entre chrétiens et musulmans.

Il faut également renforcer la coordination entre les organisations motivées par le dialogue et le développement, au niveau de chaque pays, au niveau régional et au niveau international.

Des projets concrets peuvent être mis en œuvre : l'organisation de conférences de formation au dialogue pour les adultes, les enfants, les jeunes, les femmes ; l'organisation de conseils interculturels et/ou interreligieux au niveau municipal et local ; la préparation de manuels d'éducation à la paix.

V – DÉFIS QUI SE POSENT A LA SOCIÉTÉ CIVILE

Comme on a pu le voir, de multiples questions ont surgi au cours des débats du séminaire, en particulier sur l'éthique de l'action et la démocratie participative. Des propositions ont été faites également concernant l'urgence d'un travail en réseaux et la question de la transnationalité. Face à ces différents défis, il a été décidé d'organiser, durant le séminaire même, des ateliers de travail sur ces trois points. Nous livrons ci-dessous un résumé de la réflexion qui s'y est entamée et qui devra évidemment se poursuivre.

L'éthique de l'action

Le thème de l'éthique est un thème éminemment d'actualité. Son champ d'application est très large. De ce fait, une définition de l'éthique s'avère nécessaire. Il serait utile d'examiner comment l'éthique se manifeste dans les différentes cultures et aux différents niveaux (personnel, local, régional, national, global). Car la compréhension de l'éthique peut-être différente selon les cultures, selon l'expérience aussi, qui est elle-même liée à son propre milieu.

L'éthique est toujours en relation avec la liberté, avec le respect de l'homme et de la nature. Mais la liberté a ses limites et chacun a sa propre responsabilité concernant l'application de cette liberté.

Il faut approfondir des affirmations du type :

- la justice sociale de l'un ne peut s'exercer au détriment de l'autre
- enlever aux riches pour donner aux pauvres peut s'avérer contre productif
- si les niveaux de vie sont différents d'un pays à l'autre ou d'un groupe à l'autre, est-ce une question d'éthique ?
- la liberté n'existe que reliée à la responsabilité : on ne peut assumer la

liberté de certaines causes (par exemple, on ne peut lutter pour la liberté des fascistes, pour la défense d'intérêts racistes, pour la xénophobie).

Il est indispensable de travailler sur le lien entre action locale et valeurs universelles. Il y a déjà des valeurs que nous qualifions « d'universelles », de « droits humains ». Les communautés ont leurs valeurs et leurs limites. Le travail avec ces communautés et leurs actions peut produire un élargissement de leurs et de nos valeurs et visions.

L'éthique ne donne pas de réponses toutes faites. Elle se développe à travers des processus humains et dans des situations concrètes. Elle oblige à réfléchir et à se poser des questions. Par ailleurs, les principes de l'éthique doivent être introduits dans les processus de décision. Là aussi, c'est l'homme qui doit être considéré comme le centre de nos préoccupations.

Il faut aussi réfléchir sur les droits et les devoirs, liés et compris ensemble. Sur ce point, il faut prendre en considération la Charte des droits de l'homme mais aussi en voir les limites. Il est nécessaire de réfléchir aux conditions culturelles et locales dans lesquelles nous appliquons les principes de cette Charte.

En conclusion, l'atelier recommande de mettre la question de l'éthique au programme des prochains séminaires mais avec une réserve : il faut que le thème soit limité et bien défini, par exemple réfléchir à l'éthique des affaires, la mondialisation et l'éthique, la bioéthique, l'éthique de l'environnement, l'éthique sociale.... Sinon il sera difficile de gérer la discussion et d'aboutir à des conclusions concrètes. Il faut aussi penser à la méthode de travail. Il serait important d'implanter les principes

de l'éthique dans tous les séminaires organisés par le Centre Lebret-Irfed.

La démocratie participative

Les mécanismes de participation populaire ont des effets positifs sur la gestion politique d'une collectivité. On peut s'en rendre compte à travers des expériences comme celle de Porto Alegre au Brésil ou celles d'Afrique du Sud. Mais force est de constater que les processus de démocratie participative, mis en place aujourd'hui, ont aussi leurs limites.

Parfois on a pu constater que, sous couvert de démocratie participative, les pouvoirs publics légitiment leur action alors que la participation populaire n'est qu'une fiction. Les mécanismes en place étant davantage des mécanismes de consultation que des mécanismes de participation directe des habitants. Cette dérive peut entraîner un résultat inverse de celui escompté car, en se sentant ainsi manipulés, les habitants peuvent se démobiliser de toute initiative qui favorise leur participation à la gestion de la collectivité.

Il faut aussi se poser la question de la représentativité : en quoi les habitants qui s'investissent dans les processus de démocratie participative sont-ils réellement représentatifs de l'ensemble de la collectivité ? La voix des exclus, des populations marginalisées peut être ainsi oubliée, d'autant plus que ce ne sont pas, a priori, ces populations qui s'investissent le plus facilement dans ce genre de processus. Ce sont donc souvent des organisations intermédiaires qui représentent les exclus, ce qui pose la question de leur légitimité.

Autre limite, la difficulté de sensibiliser les pouvoirs publics. En amont du processus de démocratie participative, on est souvent confronté à l'incompréhension de certains pouvoirs publics quant à la pertinence de tels processus dans la

gestion de la collectivité. La professionnalisation des élus et de leurs administrations a pour conséquence une technocratisation des autorités politiques qui, en s'éloignant de la réalité des populations, ne voient pas l'intérêt de les impliquer dans la gestion politique de leur lieu de vie.

L'expérience des quartiers populaires de Bruxelles, dont Benoît Stoffen, de l'association PICOL en Belgique, s'est fait le porteur, illustre de façon emblématique ces problèmes de mécanismes de consultation plutôt que de participation, la question de la représentativité des groupes et la légitimité des organisations intermédiaires, ainsi que la technocratisation des autorités.

Enfin, il y a la question des financements extérieurs. Dans les pays en développement, l'argent octroyé par les agences multilatérales de développement telles que la Banque mondiale, au nom de la « bonne gouvernance », l'est parfois en faveur de la mise en place de mécanismes de démocratie participative. Il faut rester vigilant face à ces financements qui, dans des démocraties fragiles, peuvent contribuer à évincer un pouvoir politique démocratiquement élu en faveur de « représentants » de la société civile acquis aux politiques néolibérales que ces agences de financements s'efforcent de mettre en place.

On est souvent enchanté par le concept de démocratie participative. Celui-ci permet sans conteste une plus grande « conscientisation » des habitants au rôle qu'ils peuvent tenir dans la gestion de leur lieu de vie et une rénovation des pratiques démocratiques, à l'heure où la démocratie représentative est en perte de vitesse. Cependant, comme on l'a vu, il peut aussi être objet de polémique et il faut être vigilant à ne pas le substituer au concept de démocratie seule : ne pas l'isoler dans un contexte local fermé sur l'extérieur et veiller à le penser sur le long terme au-delà des affrontements partisans.

L'atelier propose quelques perspectives :

- développer des échanges d'expériences au niveau international. On évoque notamment l'idée de monter un atelier sur les pratiques de l'Agenda 21 dans les collectivités de différents continents
- plaider pour la mise en place d'un cadre normatif renforçant la possibilité d'initiative de la population afin de faire évoluer la législation du pays (exemple des initiatives populaires de référendum en Uruguay ou au Brésil)
- mettre en place des formations au niveau local, d'une part pour les habitants n'étant pas d'emblée sensibilisés à la question de la démocratie participative (notamment les populations marginalisées), d'autre part pour les pouvoirs publics ne comprenant pas nécessairement la pertinence de ce type de processus.

Le travail en réseaux et la transnationalité

Les organisations de la société civile seront de plus en plus amenées à travailler en réseaux face à la complexité des problèmes à résoudre. Cette coordination des forces doit se réaliser non seulement au niveau local mais aussi au niveau national, continental et international.

Dans cet esprit, les représentants de la Fondation Gregorie Leu de Roumanie ont apporté une proposition concrète qui a été soumise aux participants : il s'agit de la constitution d'un réseau opérationnel de réflexion et d'action concrétisant l'idée de « société civile transnationale », accompagnée d'un appel explicitant les motivations et les objectifs ainsi qu'une proposition de planning. Le lancement de ce programme va être annoncé par courrier électronique.

Dans la pratique, le travail en réseau n'est pas toujours facile à concrétiser du fait que les associations ont des préoccupations, des activités et des

champs d'intervention différents les unes des autres. A cela il faut ajouter qu'elles sont souvent financées par l'aide internationale et que leur autonomie est en partie conditionnée par ce soutien. En comparaison, les syndicats ont plus de facilité à opérer en réseaux.

Pourtant, il faut constater qu'il existe déjà de nombreux réseaux d'organisations de la société civile et que le processus de la transnationalité est bien avancé. A titre d'exemple, citons les organisations accréditées auprès des Nations unies. Mais ce type de réseaux n'implique pas, pour l'instant, les ONG des pays d'Europe centrale et orientale.

Au contraire d'une Internationale, qui est constituée d'un centre et de succursales, le réseau, lui, est décentralisé. Son objectif est de construire une communauté sur la base de projets communs, de convictions communes et en se dotant de moyens de communication moderne. Le réseau se met en place progressivement, opère par étapes et avance lentement. C'est donc le fruit d'un processus. Il faut ajouter que le réseau ne doit pas être considéré uniquement dans l'espace géographique mais aussi dans la complémentarité des organisations entre elles.

Un réseau se constitue avec des personnes qui agissent là où elles vivent et sur la base d'une même philosophie. Pour qu'un réseau dure dans le temps et l'espace, il doit reposer sur des objectifs précis. Mais plus le réseau s'élargit à d'autres organisations et plus il se dilue. Il est donc indispensable de le faire reposer sur des convictions communes et des valeurs partagées.

Au Forum social mondial⁷ qui s'est déroulé à Mumbai, en Inde, en 2004 et qui a rassemblé 120 000 personnes, les organisations du réseau Lebrecht-Infed se sont retrouvées à certains moments pour discuter entre elles des enjeux de ce

⁷ Sur l'histoire des FSM, voir le site web : www.forumsocialmundial.org/memorial/historico/texto

rassemblement citoyen - unique dans l'histoire de la société civile mondiale. En conclusion, dans le monde globalisé dans lequel nous vivons, la société civile doit se donner les moyens d'agir au niveau continental et international car les problèmes qui se posent à elle

aujourd'hui dépassent largement le cadre de la nation. De ce point de vue, la rencontre de Prague constitue l'amorce d'un réseau européen qui doit se poursuivre et s'élargir à d'autres pays et à d'autres organisations de la société civile.

VI – L'APRÈS PRAGUE : DES PERSPECTIVES D'ACTIONS COMMUNES

Lors de la présentation de la synthèse du questionnaire préparatoire de Prague, le président du Centre Lebret-Irled, Yves Berthelot, rappelait « *qu'une rencontre, pour stimulante qu'elle soit, ne laisse pas de trace s'il n'y a pas de suivi* ». Le séminaire a donc décidé collectivement de se donner des objectifs concrets pour poursuivre la réflexion et d'organiser ou de participer à des rencontres internationales déjà programmées.

1 – Renforcer l'action aux niveaux local, national, régional, international

Il est absolument nécessaire de poursuivre la consolidation des organisations de la société civile déjà existantes et de créer les conditions pour l'émergence de nouvelles. Cela est particulièrement urgent en Europe du Sud-Est où il n'existe pour ainsi dire pas de société civile organisée.

Il faut aussi travailler à la naissance de réseaux d'associations au niveau de l'Europe et au niveau international, et s'associer avec des réseaux déjà existants.

2 – Poursuivre la recherche et l'approfondissement de l'action transfrontalière

Le dialogue et l'action transfrontalières sont importants pour l'avenir car l'Europe est constituée de petits pays.

De ce point de vue, l'expérience de la Savoie (concernant la France et la Suisse) semble être une base intéressante pour poursuivre la réflexion.

Il faudra néanmoins élargir le champ d'investigation aux Agendas 21 qui sont nombreux en Europe de l'Ouest. La réalisation de ces Agendas amène les pouvoirs publics à travailler avec la société civile, ce qui n'est pas du tout négligeable.

3 – Organiser prochainement un séminaire en Europe orientale sur le dialogue des civilisations

A ce séminaire seraient conviés des représentants de pays qui n'ont pu venir à Prague pour différentes raisons et en particulier des délégués des Balkans qui souffrent, comme il a été dit, d'une carence d'organisations de la société civile.

Ce séminaire pourrait être consacré au dialogue des civilisations compte tenu des difficultés rencontrées en particulier dans les pays d'Europe du Sud-Est. Il devra comporter en amont un travail sérieux de repérage de personnes et d'associations et un temps de préparation approfondi.

4 – Participer au Forum euro-latino-américain et caribéen de la société civile à Vienne (Autriche)

Ce Forum, qui aura lieu les 30 mars et 1^{er} avril 2006, sera une rencontre d'ONG chargée d'élaborer des propositions en vue du Sommet des chefs d'Etat européens, à Vienne les 13 et 14 mai 2006.

Cette réunion organisée par ALOP, dont Jorge Balbis est le secrétaire exécutif, réunira une centaine de participants des trois régions (Europe, Amérique Latine, Caraïbes). Elle discutera d'un Agenda en relation avec les contenus du Sommet officiel et en lien avec le devenir des

relations entre l'Union européenne et l'Amérique Latine et les Caraïbes.

Au centre des débats se trouvera la question de l'intégration régionale et de la cohésion sociale en Amérique Latine et Caraïbes. Egalement la participation de la société civile de ces régions dans la relation avec l'Union européenne ; l'avenir de la coopération entre les deux entités ; le respect des droits de l'homme dans le cadre des accords d'association entre l'Union européenne et les différents pays de ces régions.

5 – Participer au Forum des peuples d'Asie et d'Europe à Helsinki (Finlande)

Ce Forum des ONG, nommé AEPF⁸, aura lieu du 10 au 13 septembre 2006. Il vise à apporter le point de vue des organisations de la société civile dans le Sommet officiel Europe – Asie (ASEM). Trois thèmes y seront abordés : Paix et sécurité, Sécurité économique et droits sociaux, Démocratisation et droits humains.

Les débats seront enrichis de l'expérience des ONG et des organisations de la société civile. Ce Forum fournit une opportunité pour un large échange d'expériences, d'analyses et d'interactions entre les participants. Il renforcera les bases en vue d'une solidarité internationale.

Le séminaire de Prague encourage les membres présents à participer à ces deux rencontres car c'est aussi l'occasion de faire la connaissance d'autres organisations de la société civile européenne et asiatique, et de poser les bases d'un travail en réseaux.

⁸ - *Asia–Europe People's Forum* (Forum des peuples d'Asie-Europe). L'AEPF a été créé en 1996 lors du Sommet de l'ASEM à Bangkok.

VII - CONCLUSIONS

Le séminaire de Prague représentait un défi pour le Centre Lebret-Irled et Ekumenicka Akademie Praha, les deux associations organisatrices : parvenir à réunir des Européens qui, depuis de longues années, ont vécu séparés, du fait de l'histoire mouvementée du continent. A juste titre, il peut être considéré par ces deux organisations comme une « première ». C'est en effet, pour nous, la première fois qu'une telle rencontre a lieu en Europe centrale avec la participation d'Européens de l'Est et de l'Ouest. « *Ce fut une sorte d'apprentissage et de découverte réciproque entre Européens* », faisait remarquer très justement Sergio Regazzoni, directeur du Centre Lebret-Irled, à l'issue des travaux. De ce point de vue, la rencontre de Prague marque une étape importante dans l'avancée de notre réseau.

Un réseau appelé à s'élargir

Malgré les appréhensions du départ, le défi a été relevé avec succès comme l'ont souligné nombre de participants.

« Ce fut un séminaire très positif, il ne faut pas laisser s'échapper les idées apparues ici », s'est réjoui Peter Marianek, de l'association slovaque Hnutie Human. Giorgio Casula de la CGTP portugaise, partage la même opinion : *« J'ai découvert un réseau qui ne demande qu'à s'élargir. J'en retire de nombreux appels en direction de mes champs d'action : développement local et syndicat. Une petite réserve tout de même : les pratiques concrètes qui figurent dans les interventions écrites, faites avant le séminaire, n'ont pas fait l'objet d'une reprise durant les travaux. C'est dommage car j'y traitais des rapports entre la société civile et les*

pouvoirs publics, ce qui, me semble-t-il, était l'objectif de ce séminaire ».

Les représentants des autres continents ont également apprécié l'opportunité que leur a offerte ce séminaire. « *L'ouverture vers l'Europe de l'Est représente pour moi quelque chose de très important,* déclare Jorge Balbis invité de l'Amérique latine. *J'ai découvert que les problématiques des deux continents sont similaires ».* Même réaction de la part de Samy Lorthousamy de l'Inde : *« Ce séminaire m'a permis de découvrir cette partie de l'Europe qui m'était inconnue. La rencontre a été très positive, il faut continuer en ce sens ».*

L'apport de représentants d'autres continents dans ce type de rencontre permet en outre d'avoir une appréhension plus globale de ce qui se passe au niveau de la planète. « *L'internationalité du séminaire a été déterminante pour l'approche de la société civile mondiale. Il est hors de question de rester entre Européens seulement* », insistait Marlyse Thommen du Centre Lebret-Irled et chargée de l'organisation du séminaire. Un point de vue partagé par Gerhard Weag, responsable de l'association PLOP en Slovaquie : *« C'est une expérience forte, mais si l'on organise à l'avenir d'autres séminaires nous devons avoir le souci d'inviter des représentants d'autres continents ».*

Des manques importants

Le séminaire a néanmoins souffert de deux manques importants, bien qu'ils ne soient pas du même ordre. Le premier a été l'absence des représentants de la Slovénie, de l'Italie, de la Hongrie, de la Bulgarie, de l'Afrique australe et du

Vietnam qui étaient invités mais qui, pour différentes raisons, n'ont pu venir à Prague. La prochaine rencontre devrait être attentive à leur présence et aussi à celle de représentants de l'Europe du Sud-Est.

L'autre aspect, qui tient plus à la conduite des débats, a été la faiblesse d'interpellation réciproque entre participants lors des assemblées générales, en d'autres termes le manque d'interactivité. Cette carence, soulignée par beaucoup, n'a pas permis d'atteindre, comme il aurait été souhaitable, l'objectif principal du séminaire à savoir la question du rapport entre la société civile et les pouvoirs publics. « *On a souvent dévié du thème originel. Il y a eu carence dans la conduite des débats* », reconnaît Mathilde Le Tourneur du Centre Lebrecht, chargée également de l'organisation. « *Les objectifs du séminaire étaient-ils trop ambitieux?* » s'interroge Benoît Stoffen. Et Peter Marianek de renchérir : « *Je regrette qu'on n'ait pas réagi davantage aux interventions des autres participants. Il n'y pas eu de réelles confrontations ni de véritable dialogue* ».

Il est vrai que ni la visite des organisations de la société civile pragoise le premier jour ni le travail en ateliers n'ont fait l'objet de reprise en assemblée générale. Cela pose effectivement le problème de l'organisation et de la conduite des débats. Jiri Silny d'Ekumenicka Akademie Praha, coorganisateur, tempère un peu ces propos : « *Il faut tenir compte de la diversité des centres d'intérêt et de la différence des activités des associations présentes, cela rend difficile le partage et l'approfondissement* ».

Certains participants ont souhaité qu'à l'avenir des chercheurs, des intellectuels soient associés à ce type de séminaire pour qu'ils aident à approfondir et à éclaircir le débat. Il serait aussi utile d'associer des représentants des

pouvoirs publics (élus locaux en particulier) pour confronter les points de vue des deux parties : société civile et autorité publique.

Des questions de fond

Le séminaire a soulevé un certain nombre de questions de fonds sur lesquelles il est important de poursuivre la réflexion et la recherche :

- participation des citoyens à la démocratie locale
- travail en réseaux et transnationalité
- problèmes liés à l'éthique et aux valeurs
- synergies entre acteurs différents de la société civile
- dialogue entre civilisations et religions différentes
- acquisition de savoirs et de compétences

A cela pourraient s'ajouter les questions suivantes :

- comment assurer l'efficacité du contre-pouvoir de la société civile par rapport à l'Etat ?
- comment faire admettre par les pouvoirs publics que la société civile est une composante essentielle et incontournable de la démocratie ? En d'autres termes, qu'il ne peut y avoir de véritable démocratie sans participation active des citoyens aux décisions politiques présidant à la vie d'un pays, et ce à tous les niveaux
- comment améliorer les mécanismes de contrôle social sur les élus et sur les partis politiques ?

Pour conclure, il a été souvent affirmé à Prague que l'engagement local était primordial pour transformer les mentalités et les comportements, renouveler les pratiques démocratiques et changer la politique économique et sociale. Il a été dit aussi que cet engagement était la meilleure voie pour remettre en cause la mondialisation néolibérale. Mais, en admettant que la société civile prolonge son action au niveau national et international – ce que tentent de faire les Forums sociaux mondiaux par exemple –

l'action de la société civile organisée sera-t-elle suffisamment efficace pour s'opposer à une globalisation néolibérale dont les méfaits ne sont plus à démontrer ? Les Etats eux-mêmes sont devenus inefficaces dans la contestation des forces anonymes et extraterritoriales que représentent les multinationales, les

marchés mondiaux, la concurrence internationale. La société civile internationale sera-t-elle capable, en agissant auprès des institutions politiques nationales et internationales, de modifier le jeu des forces économiques globales ? Cette question mériterait d'être intégrée dans la réflexion d'un prochain séminaire.

Annexe 1

La revue internationale *Foi et développement*

La revue internationale *Foi et développement* publie chaque mois des articles de fond sur les questions ayant trait au développement des peuples, au dialogue des civilisations, au rôle de la société civile... Elle donne la parole à des acteurs engagés dans la transformation de la société.

Les auteurs présentent des points de vue très divers. Ils viennent de toutes les régions du monde. Cette diversité répond à un choix délibéré de la revue. Elle évite de s'enfermer dans une vision trop occidentale alors que les 4/5 de l'humanité vivent dans les pays du Sud.

Les thèmes principaux abordés ces dernières années ont porté sur :

- les effets positifs et néfastes de la mondialisation
- le dialogue des civilisations et des religions
- le développement durable
- l'émergence d'une société civile internationale
- les problèmes de gouvernance mondiale
- la lutte contre la pauvreté et l'exclusion
- le problème du terrorisme international
- les conflits entre tourisme et développement

La revue traite aussi de problèmes en lien avec l'actualité :

- le conflit israélo-palestinien
- les Forums sociaux mondiaux (Porto Alegre, Mumbai...)
- la guerre en Irak
- les Indiens d'Amérique Latine face à la mondialisation
- la catastrophe du tsunami en Asie du Sud
- l'immigration mexicaine aux Etats-Unis

Aujourd'hui, la revue est diffusée en français dans 110 pays à 1800 exemplaires. Elle sera désormais traduite en anglais.

Les textes parus ces dernières années, en français et en anglais, sont consultables sur le site www.lebret-irfed.org.

Annexe 2.

Liste des participants

Balbis Jorge

ALOP, Costa Rica

Bellec François

Centre International Lebret-Irfed, France (rapporteur)

Berthelot Yves

Centre International Lebret-Irfed (président), France

Blight Dagmar

Traductrice, Slovaquie

Dr. Busek

Coordinateur du Pacte de stabilité pour le Sud-Est de l'Europe, Autriche

Casula Giorgio

CGTP-IN, Portugal

Dragos, Nicolae

Fondation Gregorie Leu, Roumanie

Duval André

Antenne Lebret Savoie, France

Gaju Mariana

Fondation Gregorie Leu, Roumanie

Glorieux Yves

Centre International Lebret-Irfed (trésorier) France

Hanuliakova Viera

Traductrice, Slovaquie

Huettig Christoph

Stiftung Mitarbeit, Allemagne

Labaki Boutros

ILDES Liban

Le Tourneur Mathilde

Centre international Lebret-Irfed, France

Leu Corneliu

Fondation Gregorie Leu , Roumanie

Lorthousamy Samy

AREDS, Inde

Lourdelle Henri

ETUC, Belgique

Marianek Peter

Hnutie Movement, Slovaquie

Mattila Mirka

Väestöliitto, Family Federation of Finland, Development Cooperation Unit, Finlande

Němcová Lidmila

Université de Prague, Tchéquie

Pampalk Josef

Europahaus, Autriche

Regazzoni Sergio

Centre International Lebret-Irfed (directeur), France

Silny Jiri

Ekumenicka Akademie Praha (directeur), Tchéquie

Simove Pavel

Hnutie Movement, Slovaquie

Souchier Bernard

Antenne Lebret Savoie, France

Stoffen Benoit

PICOL, Belgique

Thommen Marlyse

Centre International Lebret-Irfed, Suisse

Von Kohl Christine

Balkan Dialog, Autriche

Weag Gerhard

PLOP, Slovaquie

Annexe 3

Questionnaire préparatoire

1. Introduction

- 1.1. Brève **description** de la réalité à laquelle vous vous référez : zone géographique, population, contexte historique, politique, économique...
- 1.2. quelques **caractéristiques** nécessaires à la compréhension du processus d'action.

2. Description

- 2.1. Décrivez le **processus d'action** dans lequel vous / votre organisation / votre réseau est actif :
 - Public et domaines concernés
 - Objectifs de l'action
 - Durée, depuis quand
- 2.2. Acteurs impliqués (associations, syndicats, groupements, partis, Eglises, pouvoirs publics, autres, ou organisations/institutions nées du déroulement de l'action)
- 2.3. Motivations et mobilisation des acteurs,
- 2.4. Critères

3. Expériences

- 3.1. Dans le processus d'action que vous décrivez, quels sont les **rappports** à l'œuvre entre la **société civile et les pouvoirs publics** ?
Par exemple : Comment ces rapports évoluent-ils au fur et à mesure de l'action ?
- 3.2. Quels sont, pour la population organisée d'une part, pour les pouvoirs publics d'autre part, les mobiles ?
- 3.3. Quels sont les principaux résultats obtenus ou les principales difficultés ?

4. Perspectives

- 4.1. Quels sont, dans le processus décrit, les facteurs qui favorisent ou font obstacle aux rapports entre la société civile organisée et les pouvoirs publics ?
- 4.2. Des processus de formation ont-ils été / ou seraient-ils nécessaires ?
Comment y répondez-vous ?
- 4.3. Le processus décrit et les acteurs concernés, sont-ils reliés à d'autres **réseaux** ?
- 4.4. Pourquoi vous intéressez-vous à ce séminaire ?

Annexe 4

Synthèse des expériences décrites